

Région Île de France  
**PROJET DE BUDGET 2015**

---

## TRANSPORTS ET MOBILITÉS

### INVESTISSEMENT

**Chapitre 905 - Aménagement des territoires**

52 - Agglomérations et villes moyennes

**Chapitre 907 - Environnement**

77 - Environnement des infrastructures de transport

78 - Autres actions

**Chapitre 908 - Transports**

81 - Transports en commun de voyageurs

82 - Routes et voiries

88 - Autres transports

### FONCTIONNEMENT

**Chapitre 938 - Transports**

80 - Services communs

81 - Transports en commun de voyageurs



# SOMMAIRE

<b>LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015 .....</b>	<b>5</b>
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2015 .....</b>	<b>9</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>10</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>40</b>
<b>ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT .....</b>	<b>49</b>
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014 .....</b>	<b>59</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>60</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>89</b>



# LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015

La modernisation des transports collectifs, l'amélioration de la desserte, l'efficacité du service public font partie des premières priorités des Franciliens. En prenant en charge le pilotage du STIF, en engageant avec l'Etat et les départements une politique d'investissement massif, en œuvrant pour une tarification plus juste et plus solidaire, la Région a fait le choix de relever ces défis.

Cette ambition s'est concrétisée dans le domaine de l'offre. Les renforts d'offre décidés année après année depuis 2006, les contrats ambitieux signés par le STIF avec la SNCF et la RATP, la mise en place en 2013 et 2014 d'un plan de renfort de l'offre bus, les mesures tarifaires prises depuis 2010 ont permis au transport public de retrouver son dynamisme.

L'effort commence à porter ses fruits. On constate un moindre recours à l'automobile, un accroissement de la demande de transports collectifs ainsi qu'un nouvel engouement pour le vélo, la marche, l'usage des véhicules partagés et des nouveaux services de mobilité. La conversion écologique et sociale de l'Ile-de-France passe aujourd'hui par les transports.

Parallèlement, la Région a engagé, avec le Plan de mobilisation pour les transports, un effort d'investissement sans précédent depuis 2008. L'enjeu est considérable, au plan social comme au plan économique, puisque le réseau de transport public francilien est l'un des plus fréquentés au monde.

Ce Plan de mobilisation s'inscrit dans une perspective à long terme. L'approbation du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) fin 2013, celle du Plan de déplacement urbain (PDU) et du Plan régional pour une mobilité durable en 2014 offrent à la Région un cadre de programmation pour les vingt prochaines années.

Il est partagé par l'État et les grandes collectivités franciliennes. Au travers du protocole signé avec le Gouvernement en juillet 2013, le Nouveau Grand Paris regroupe désormais le Grand Paris Express et le Plan de mobilisation. Sont ainsi programmés 40 milliards d'euros d'investissements nouveaux à l'horizon 2030. C'est un potentiel majeur en matière de création et de maintien d'emplois en Ile-de-France.

Ses effets sont visibles sur le terrain : 10 grands projets de métros, de tramways et de bus en site propre ont été réalisés depuis 2010 ; 2014 et 2015 ont vu et verront la mise en service des tramways T8 et T6, des TCSP de Gonesse et du plateau de Saclay. 40 projets sont en phase travaux, comme la Tangentielle Nord ou les prolongements des lignes 4, 12 et 14, ou vont y entrer en 2015, comme le débranchement de T4 à Clichy-Montfermeil ou le tram-train Massy Evry. La réalisation des schémas directeurs des RER A, B, C et D est engagée.

## Les actions menées en 2014

L'action de la Région s'appuie désormais également sur le nouveau **Plan de Déplacement urbain d'Ile-de-France (PDUIF)** que le Conseil régional a rendu exécutoire en l'approuvant définitivement en juin dernier. Les objectifs du Plan à l'horizon 2020 sont ambitieux :

- diminuer de 2 % le trafic automobile,
- augmenter de 20% l'usage des transports collectifs,
- augmenter de 10% les déplacements en modes actifs,
- augmenter la part de l'acheminement des marchandises par chemin de fer et voie d'eau.

La Région a d'ores et déjà pris en compte les préconisations du nouveau PDUIF en l'actualisant lors de l'approbation de son Plan Régional pour une Mobilité Durable (PRMD), qui concrétise, à travers 13 dispositifs d'intervention, les actions qu'il lui revient de mettre en œuvre.

En 2014, les premiers crédits de la SGP au bénéfice des chantiers du Plan de Mobilisation auront enfin été mis en place. L'effort financier prévu par le protocole représente une nette évolution par rapport aux montants engagés ces dernières années.

D'ici la fin de l'année 2014, la mise en service du tramway T6 entre Châtillon et Vélizy devrait être effective, de même que le tramway T8 entre Porte de Paris jusqu'à Epinay-Orge et Villetaneuse Université.

D'autres projets majeurs entrent en phase de réalisation tel le tram train Clichy-Montfermeil (T4). Les travaux des lignes 14 et 4 phase 2 du métro continuent, comme ceux du pôle de Versailles Chantiers. Les études devraient permettre de lancer les opérations Tram-Train Massy-Évry (TTME) et la poursuite des chantiers des RER en 2015.

Enfin, le T1 Est et le T7 phase 2, entreront dans une phase nouvelle.

## **Le budget 2015**

Le budget qui vous est proposé pour 2015 vient soutenir l'effort déjà consenti pour les transports en commun et confirme la priorité que nous continuerons à donner aux transports franciliens dans une période de forte contrainte budgétaire.

L'année 2015 sera l'occasion de franchir une nouvelle étape dans la modernisation du réseau francilien. La signature d'un nouveau contrat de plan, l'annonce par le Premier ministre, le 13 octobre dernier d'un engagement de l'Etat de 1,4 milliards d'euros en faveur des transports collectifs sur 2015-2020, l'affectation à la Région de ressources supplémentaires, la mobilisation dès 2014 des premiers financements de la SGP vont permettre d'étayer l'effort et de l'inscrire dans la durée.

Ainsi, la Région augmentera significativement son effort par rapport à 2014 et honorera son engagement de consacrer 500 M€ par an aux chantiers du Nouveau Grand Paris. Les ressources supplémentaires confirmées par l'État, qui conditionnaient ce niveau d'investissement dans le Protocole du 19 juillet 2013, et les efforts consentis depuis deux ans, en l'attente de ces ressources, permettront de poursuivre à bon rythme les chantiers en cours, d'engager une nouvelle vague de prolongements du réseau tramway et de boucler les financements des grands projets – Éole à l'ouest, Métro Ligne 11.

Elle permettra la mise en œuvre des projets inscrits à la fois au prochain contrat de plan État-Région et dans le protocole Transports État-Région de juillet 2013. Cet effort budgétaire concrétise la réalisation du Plan de mobilisation pour les transports, initié par la Région pour répondre aux besoins les plus urgents des Franciliens en matière de transports en commun.

L'enveloppe proposée en **investissement** s'élève à **1 002,5 M€** d'autorisations de programme et traduit une stabilité budgétaire à périmètre constant malgré un contexte budgétaire difficile.

Le périmètre **Transports en commun**, pour lequel il est proposée une dotation de **790 M€** en autorisations de programme, est en hausse de 3 M€.

**Le périmètre des Mobilités**, pour lequel il est proposé **166 M€** d'autorisations de programme, s'inscrit dans la volonté de développement durable du PRMD et du PDUIF et privilégie le partage de voirie, afin d'inciter les Franciliennes et Franciliens à utiliser davantage les transports en commun en site propre, les modes de circulation actifs (vélo, cheminement piéton) et les véhicules propres. La Région assurera notamment la promotion des nouveaux véhicules urbains, individuels ou partagés, électriques ou GNV, grâce au nouveau dispositif d'intervention innovant, approuvé en 2014, dont les premières opérations sont en cours de déploiement.

**Le périmètre Fret**, doté de **46,5 M€** d'autorisations de programme, traduit également la volonté de la Région de continuer à porter les enjeux que représentent le transport de marchandises et la logistique urbaine dans l'un des bassins économiques les plus dynamiques de l'Union Européenne.

La démarche engagée avec l'État et les régions normandes dans le cadre d'un contrat interrégional « Vallée de la Seine » permettra de développer l'offre et l'efficacité du système portuaire séquanais, dans un contexte à nouveau porteur.

**En crédits de paiement d'investissement**, il est proposé une dotation de **624,5 M€**, en progression de près de 14% par rapport à 2014. L'importance de cette dotation traduit le haut niveau d'avancement des projets engagés, tout particulièrement pour les opérations inscrites au contrat de projets, et confirme la priorité donnée au premier budget d'intervention régional.

Le 6 mars 2013, le Premier Ministre annonçait le calendrier définitif des opérations du Grand Paris Express et du Plan de Mobilisation, qui forment désormais le Nouveau Grand Paris. La tenue des calendriers des opérations du Plan de Mobilisation nécessitait la mise en place de ressources nouvelles pour la Région. Le Protocole du 19 juillet 2013, signé entre Jean-Marc Ayrault et Jean-Paul Huchon a confirmé l'ensemble de ces engagements. En particulier, la Région s'est engagée à investir 500 M€/an pour la période 2013/2017, à condition de bénéficier de 150 M€/an de nouvelles ressources.

Grâce au respect de cet engagement en loi de finances 2015, la Région inscrira 501,5 M€ de crédits de paiement pour l'amélioration des transports en commun de voyageurs dans le Budget Primitif 2015. Cette somme

servira notamment à payer les travaux réalisés pour le RER B Nord + et la modernisation des autres lignes de RER, les prolongements des lignes 4, 12 et 14 du métro, la Tangentielle Nord, les prolongements des tramways T1 et T2, les tramways T5, T6, T7 et T8 achevés l'an dernier ou cette année, les TZEN et autres opérations de bus en site propre, les gares de Créteil-Pompadour, Juvisy, Versailles Chantiers, Nanterre Université, Paris-Rosa Parks.

En réalité, la Région n'ayant pas ralenti en 2013 et 2014 les opérations en attendant les ressources nouvelles, forte de l'engagement pris par Jean-Marc Ayrault en 2013, les montants de crédits de paiements 2014 au titre du plan de mobilisation représentaient déjà un montant très significatif et en augmentation par rapport aux années précédentes (soit 485,71 M€ de crédits de paiements en 2014).

Par ailleurs, grâce à la stabilisation de cette capacité de paiement dans la durée, la Région pourra poursuivre l'exécution de la feuille de route, en affectant notamment en 2015 aux prolongements des lignes 4 et 14 du métro, aux Tangentielles Nord et Ouest ainsi qu'au Tram-Train Massy-Evry, aux opérations de tramway telles que le T9 ou les prolongements des T1, T3, T4, T7 et T8, aux opérations de bus en site propre telles que le BHNS de Gonesse, les TZEN, le TCSP Massy-Les Ulis ou le TVM EST, ainsi qu'à la rénovation des Grands Pôles Gares. De son côté, la Société du Grand Paris, conformément aux annonces du Gouvernement, affectera des financements à la modernisation des RER ainsi qu'aux prolongements du RER E et de la ligne 11 du métro, et poursuivra son effort sur le financement du prolongement de la ligne 14.

L'enveloppe proposée en **fonctionnement** s'élève à **800,806 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Cette dotation comprend la contribution de la Région au budget du STIF, le financement des mesures tarifaires (tarification sociale, Imagine'R et mesure en faveur des jeunes en insertion lancée en 2011), la poursuite de l'engagement de la Région aux côtés des départements pour le déplacement des personnes à mobilité réduite, à travers le dispositif « PAM 2 ». Elle comprend également des crédits d'études ainsi que le dispositif d'aide aux ultramarins en situation de deuil.

Au plan tarifaire, les mesures prises en 2013 et 2014 (« complément de parcours », dézouage d'été, le weekend, les jours fériés et pendant les petites vacances) continueront à faciliter la mobilité des usagers, dans la perspective de la tarification unique qui pourrait être mise en oeuvre dès 2015.

Même si des difficultés et de longs efforts sont encore devant nous, certains signes sont encourageants. Le matériel roulant neuf continue à arriver sur les lignes RATP comme SNCF à la satisfaction générale. Certaines lignes SNCF sortent enfin du rouge et regagnent, parfois spectaculairement comme sur la ligne H, des points de régularité. La satisfaction des usagers remonte enfin sur des pans entiers du réseau, y compris sur des lignes jusqu'ici considérées comme sinistrées. Jamais le métro n'a été aussi cadencé et régulier, de plus en plus de lignes frôlant les 100% de régularité. Rien n'est encore acquis, nous sommes dans une véritable course contre la montre qui pourtant a tout du marathon. Mais il est au moins satisfaisant de voir qu'enfin, par endroit, les efforts entrepris et les financements mobilisés depuis quelques années portent leur fruit.





**1ère PARTIE :**  
**LES PROPOSITIONS POUR 2015**

# **INVESTISSEMENT**

**PROJET DE BUDGET 2015**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2015**

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Transports en commun</b>		<b>787,000</b>	<b>790,000</b>	<b>405,500</b>	<b>465,500</b>
	HP	246,500	112,000	79,400	68,700
	PJ	540,500	678,000	266,600	387,300
	CP			59,500	9,500
	PR				
<b>Mobilités</b>		<b>166,000</b>	<b>166,000</b>	<b>135,000</b>	<b>150,000</b>
	HP	132,000	154,000	92,500	117,000
	PJ	34,000	12,000	10,500	26,000
	CP			32,000	7,000
	PR				
<b>Transports de marchandise en site propre</b>		<b>46,500</b>	<b>46,500</b>	<b>9,000</b>	<b>9,000</b>
	HP	1,150		0,500	
	PJ	45,350	46,500	8,500	8,500
	CP				0,500
	PR				
<b>TOTAL</b>		<b>999,500</b>	<b>1 002,500</b>	<b>549,500</b>	<b>624,500</b>
	HP	379,650	266,000	172,400	185,700
	PJ	619,850	736,500	285,600	421,800
	CP			91,500	17,000
	PR				

## Transports en commun

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>908 - Transports</b>	<b>787,000</b>	<b>790,000</b>	<b>405,500</b>	<b>465,500</b>
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>787,000</b>	<b>790,000</b>	<b>405,500</b>	<b>465,500</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>27,000</b>	<b>27,000</b>	<b>22,700</b>	<b>16,500</b>
<b>Accessibilité du réseau</b>	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>15,000</b>
<i>HP810-001</i>	<i>20,000</i>	<i>20,000</i>	<i>10,000</i>	<i>14,500</i>
<i>CP810-001</i>			<i>10,000</i>	<i>0,500</i>
Accessibilité du réseau	20,000	20,000	20,000	15,000
<b>Études et expérimentations</b>	<b>7,000</b>	<b>7,000</b>	<b>2,700</b>	<b>1,500</b>
<i>HP810-003</i>	<i>7,000</i>	<i>7,000</i>	<i>2,600</i>	<i>1,200</i>
<i>PJ810-003</i>			<i>0,100</i>	<i>0,300</i>
Etudes et expérimentations	7,000	7,000	2,700	1,500
<b>811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs</b>	<b>651,000</b>	<b>672,000</b>	<b>338,500</b>	<b>382,000</b>
<b>Liaisons ferroviaires</b>	<b>274,500</b>	<b>294,000</b>	<b>85,000</b>	<b>125,000</b>
<i>HP811-004</i>	<i>114,000</i>	<i>20,000</i>	<i>3,000</i>	<i>2,000</i>
<i>CP811-004</i>			<i>13,000</i>	<i>3,000</i>
<i>PJ811-004</i>	<i>160,500</i>	<i>274,000</i>	<i>69,000</i>	<i>120,000</i>
Liaisons ferroviaires	274,500	294,000	85,000	125,000
<b>Liaisons tramways</b>	<b>206,500</b>	<b>245,000</b>	<b>180,000</b>	<b>170,000</b>
<i>HP811-005</i>	<i>52,500</i>	<i>45,000</i>	<i>45,000</i>	<i>15,000</i>
<i>CP811-005</i>			<i>15,000</i>	<i>5,000</i>
<i>PJ811-005</i>	<i>154,000</i>	<i>200,000</i>	<i>120,000</i>	<i>150,000</i>
Liaisons tramways	206,500	245,000	180,000	170,000
<b>Métro</b>	<b>159,000</b>	<b>125,000</b>	<b>67,500</b>	<b>75,000</b>
<i>CP811-006</i>			<i>16,000</i>	
<i>PJ811-006</i>	<i>159,000</i>	<i>125,000</i>	<i>51,500</i>	<i>75,000</i>
Métro	159,000	125,000	67,500	75,000
<b>Matériel roulant</b>	<b>5,000</b>		<b>2,000</b>	<b>6,000</b>
<i>HP811-007</i>				
Matériel roulant	5,000		2,000	6,000
<b>Suppression des passages à niveau</b>	<b>6,000</b>	<b>8,000</b>	<b>4,000</b>	<b>6,000</b>
<i>HP811-009</i>				
Suppression des passages à niveau	6,000	8,000	4,000	6,000
<b>812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires</b>	<b>109,000</b>	<b>91,000</b>	<b>44,300</b>	<b>67,000</b>
<b>Grands pôles intermodaux</b>	<b>84,000</b>	<b>71,000</b>	<b>30,000</b>	<b>50,000</b>
<i>HP812-010</i>	<i>30,000</i>	<i>12,000</i>		<i>9,000</i>
<i>CP812-010</i>			<i>5,000</i>	<i>1,000</i>
<i>PJ812-010</i>	<i>54,000</i>	<i>59,000</i>	<i>25,000</i>	<i>40,000</i>
Grands pôles intermodaux	84,000	71,000	30,000	50,000

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Rénovations des gares</b>			<b>3,000</b>	<b>3,000</b>
<i>HP812-011</i>			<i>2,500</i>	<i>3,000</i>
<i>CP812-011</i>			<i>0,500</i>	
Rénovation des gares			3,000	3,000
<b>Amélioration de l'accès aux gares</b>			<b>2,000</b>	<b>2,000</b>
<i>HP812-012</i>				
Gares routières			1,000	1,000
Parcs de stationnement régionaux			1,000	1,000
<b>Lignes à grande vitesse</b>	<b>25,000</b>	<b>20,000</b>	<b>9,300</b>	<b>12,000</b>
<i>HP812-013</i>	<i>12,000</i>		<i>8,300</i>	<i>10,000</i>
<i>PJ812-013</i>	<i>13,000</i>	<i>20,000</i>	<i>1,000</i>	<i>2,000</i>
Lignes à grande vitesse	25,000	20,000	9,300	12,000
<b>TOTAL</b>	<b>787,000</b>	<b>790,000</b>	<b>405,500</b>	<b>465,500</b>
HP	246,500	112,000	79,400	68,700
PJ	540,500	678,000	266,600	387,300
CP			59,500	9,500



		AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
	<i>HP818-016</i>	0,250	3,000	17,500	17,000
	<i>CP818-016</i>			1,000	
	Réseau principal PDU			10,500	9,000
	Plan Espoir banlieues volet bus			7,000	7,000
	Exploitation du réseau	0,250	3,000	1,000	1,000
<b>82 - Routes et voiries</b>		<b>47,000</b>	<b>58,000</b>	<b>59,000</b>	<b>59,000</b>
<b>821 - Voirie nationale</b>		<b>18,000</b>	<b>18,000</b>	<b>35,500</b>	<b>33,000</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie nationale</b>		<b>18,000</b>	<b>18,000</b>	<b>35,500</b>	<b>33,000</b>
	<i>HP821-001</i>	18,000	18,000	12,500	28,000
	<i>CP821-001</i>			23,000	5,000
	Déviations d'agglomération	18,000	18,000	12,800	28,000
	Rocades (A86, Francilienne)			19,000	5,000
	Desserte des pôles et des villes nouvelles			3,700	
<b>823 - Voirie départementale</b>		<b>4,000</b>	<b>15,000</b>	<b>12,000</b>	<b>14,000</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie départementale</b>		<b>4,000</b>	<b>15,000</b>	<b>12,000</b>	<b>14,000</b>
	<i>HP823-003</i>	4,000	15,000	12,000	14,000
	Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne				
<b>825 - Sécurité routière</b>		<b>25,000</b>	<b>25,000</b>	<b>11,500</b>	<b>12,000</b>
<b>Aménagements de sécurité</b>		<b>25,000</b>	<b>25,000</b>	<b>11,500</b>	<b>12,000</b>
	<i>HP825-004</i>	25,000	25,000	11,000	11,500
	<i>CP825-004</i>			0,500	0,500
	Aménagements de sécurité sur RN			0,500	0,500
	Aménagements de sécurité sur RD	25,000	25,000	11,000	11,500
<b>TOTAL</b>		<b>166,000</b>	<b>166,000</b>	<b>135,000</b>	<b>150,000</b>
	HP	132,000	154,000	92,500	117,000
	PJ	34,000	12,000	10,500	26,000
	CP			32,000	7,000

## Transports de marchandise en site propre

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>908 - Transports</b>	<b>46,500</b>	<b>46,500</b>	<b>9,000</b>	<b>9,000</b>
<b>88 - Autres transports</b>	<b>46,500</b>	<b>46,500</b>	<b>9,000</b>	<b>9,000</b>
<b>883 - Transports fluviaux</b>	<b>9,850</b>	<b>9,350</b>	<b>5,750</b>	<b>5,750</b>
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>9,850</b>	<b>9,350</b>	<b>5,750</b>	<b>5,750</b>
<i>PJ883-001</i>				
Aménagement et modernisation des voies navigables	9,850	9,350	5,750	5,750
<b>884 - Transports ferroviaires de marchandises</b>	<b>1,500</b>	<b>6,800</b>	<b>1,500</b>	<b>1,500</b>
<b>Aménagement et développement de liaisons ferroviaires</b>		<b>0,500</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
<i>CP884-002</i>				<i>0,500</i>
<i>PJ884-002</i>		<i>0,500</i>	<i>1,000</i>	<i>0,500</i>
Aménagement et développement de liaisons ferroviaires		0,500	1,000	1,000
<b>Logistique urbaine</b>	<b>1,500</b>	<b>6,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<i>HP884-006</i>	<i>1,150</i>			
<i>PJ884-006</i>	<i>0,350</i>	<i>6,300</i>	<i>0,500</i>	<i>0,500</i>
Logistique urbaine	1,500	6,300	0,500	0,500
<b>885 - Liaisons multimodales</b>	<b>35,150</b>	<b>30,350</b>	<b>1,750</b>	<b>1,750</b>
<b>Développement du transport multimodal</b>	<b>24,000</b>	<b>24,200</b>	<b>1,500</b>	<b>1,500</b>
<i>HP885-003</i>			<i>0,500</i>	
<i>PJ885-003</i>	<i>24,000</i>	<i>24,200</i>	<i>1,000</i>	<i>1,500</i>
Développement du transport multimodal	24,000	24,200	1,500	1,500
<b>Plateformes de transport combiné</b>	<b>11,150</b>	<b>6,150</b>	<b>0,250</b>	<b>0,250</b>
<i>PJ885-004</i>				
Plateformes de transport combiné	11,150	6,150	0,250	0,250
<b>TOTAL</b>	<b>46,500</b>	<b>46,500</b>	<b>9,000</b>	<b>9,000</b>
HP	1,150		0,500	
PJ	45,350	46,500	8,500	8,500
CP				0,500



## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires</b>	<b>1,000</b>
<b>Sous fonction 52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>1,000</b>
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,200
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	0,800
<b>CHAPITRE 907 - Environnement</b>	<b>32,000</b>
<b>Sous fonction 77 - Environnement des infrastructures de transport</b>	<b>14,000</b>
204112 : Etat - Bâtiments et installations	2,500
204113 : Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	1,000
204132 : Départements - Bâtiments et installations	2,500
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	1,000
2041713 : Org. de transport - SNCF - Projets d'infra. d'int. national	0,500
2041722 : Org. de transport - RFF - Bâtiments et installations	3,500
2041723 : Org. de transport - RFF - Projets d'infra. d'int. national	3,000
<b>Sous fonction 78 - Autres actions</b>	<b>18,000</b>
204131 : Départements - Biens mobiliers, matériel et études	0,900
204132 : Départements - Bâtiments et installations	1,800
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	2,500
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	6,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	6,200
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	0,500
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,100
<b>CHAPITRE 908 - Transports</b>	<b>591,500</b>
<b>Sous fonction 81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>523,500</b>
<b>Code fonctionnel 810 - Services communs</b>	<b>16,500</b>
2031 : Frais d'études	0,100
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,250
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	2,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	4,000
2041712 : Org. de transport - SNCF - Bâtiments et installations	4,000
2041722 : Org. de transport - RFF - Bâtiments et installations	6,000
20423 : Pers. de droit privé - Projets d'infra. d'intérêt national	0,150
<b>Code fonctionnel 811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs</b>	<b>382,000</b>
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	80,000
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	0,500
2041713 : Org. de transport - SNCF - Projets d'infra. d'int. national	20,000
2041723 : Org. de transport - RFF - Projets d'infra. d'int. national	110,000
2041733 : Org. de transport - STIF - Projets d'infra. d'int. national	20,000

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
2041783 : Org. de transport - Autres - Projets d'infra. d'int. nat.	141,500
2748 : Autres prêts	10,000
<b>Code fonctionnel 812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires</b>	<b>67,000</b>
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	3,100
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	2,000
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	3,200
2041712 : Org. de transport - SNCF - Bâtiments et installations	4,200
2041713 : Org. de transport - SNCF - Projets d'infra. d'int. national	11,000
2041722 : Org. de transport - RFF - Bâtiments et installations	3,000
2041723 : Org. de transport - RFF - Projets d'infra. d'int. national	9,500
2041733 : Org. de transport - STIF - Projets d'infra. d'int. national	0,500
2041783 : Org. de transport - Autres - Projets d'infra. d'int. nat.	30,500
<b>Code fonctionnel 818 - Autres transports en commun</b>	<b>58,000</b>
204132 : Départements - Bâtiments et installations	26,000
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	11,000
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,800
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	10,000
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	3,000
2041712 : Org. de transport - SNCF - Bâtiments et installations	0,800
2041732 : Org. de transport - STIF - Bâtiments et installations	1,500
2041733 : Org. de transport - STIF - Projets d'infra. d'int. national	1,000
2041782 : Org. de transport - Autres - Bâtiments et installations	0,400
2041783 : Org. de transport - Autres - Projets d'infra. d'int. nat.	0,500
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	3,000
<b>Sous fonction 82 - Routes et voiries</b>	<b>59,000</b>
<b>Code fonctionnel 821 - Voirie nationale</b>	<b>33,000</b>
204113 : Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30,000
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	3,000
<b>Code fonctionnel 823 - Voirie départementale</b>	<b>14,000</b>
204132 : Départements - Bâtiments et installations	5,000
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	9,000
<b>Code fonctionnel 825 - Sécurité routière</b>	<b>12,000</b>
204113 : Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	1,000
204132 : Départements - Bâtiments et installations	7,500
204133 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,500
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	3,000
<b>Sous fonction 88 - Autres transports</b>	<b>9,000</b>

# RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>Code fonctionnel 883 - Transports fluviaux</b>	<b>5,750</b>
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	5,750
<b>Code fonctionnel 884 - Transports ferroviaires de marchandises</b>	<b>1,500</b>
2031 : Frais d'études	0,600
204132 : Départements - Bâtiments et installations	0,150
204143 : Communes et EPCI - Projets d'infra. d'intérêt national	0,050
2041723 : Org. de transport - RFF - Projets d'infra. d'int. national	0,100
20423 : Pers. de droit privé - Projets d'infra. d'intérêt national	0,600
<b>Code fonctionnel 885 - Liaisons multimodales</b>	<b>1,750</b>
2041722 : Org. de transport - RFF - Bâtiments et installations	0,250
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,250
204183 : Org. publics divers - Projets d'infra. d'intérêt national	1,250
<b>TOTAL</b>	<b>624,500</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Transports en commun

### 908 - Transports

#### 81 - Transports en commun de voyageurs

##### 810 - Services communs

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Accessibilité du réseau</b>		<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	<b>15,000</b>
	<i>HP810-001</i>	20,000	20,000	10,000	14,500
	<i>CP810-001</i>			10,000	0,500
Accessibilité du réseau		20,000	20,000	20,000	15,000
	<i>hcdp</i>	20,000	20,000	10,000	14,500
	<i>cdp</i>			10,000	0,500

Depuis 2011 et l'adoption par le Conseil régional de la convention cadre relative à la mise en accessibilité du réseau ferré, la Région participe à la mise en accessibilité de 266 gares du réseau de référence. Son engagement global, à hauteur de 363,50 M€ (CE 01/2009), correspond à 25% du coût d'objectif global établi à 1 454 M€ (CE 01/2009), de même niveau que l'engagement du STIF.

Au titre de la convention de financement de la première tranche d'études et de travaux du schéma directeur d'accessibilité (SDA) pour la période 2011-2015, un montant de près de 35 M€ a déjà été affecté. Il est proposé en 2015 d'ouvrir de nouvelles **autorisations de programme** pour un montant de **20,00 M€** afin de poursuivre les travaux de la première tranche, l'ensemble des études ayant été financé sur les exercices précédents.

Une dotation de **15,00 M€** de **crédits de paiement** est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Études et expérimentations</b>		<b>7,000</b>	<b>7,000</b>	<b>2,700</b>	<b>1,500</b>
	<i>HP810-003</i>	7,000	7,000	2,600	1,200
	<i>PJ810-003</i>			0,100	0,300
Etudes et expérimentations		7,000	7,000	2,700	1,500
	<i>hcdp</i>	7,000	7,000	2,600	1,200
	<i>cpj</i>			0,100	0,300

Un montant d'**autorisations de programme** de **7,00 M€** est proposé au budget 2015.

Ce montant doit permettre de prendre en compte la montée en puissance des nouveaux dispositifs du Plan régional en faveur de la mobilité durable révisé (PRMD 2), Nouveaux Véhicules Urbains (NVU) et

Innovation :

- pour les NVU, le plan de déploiement de 2015 vise la création d'environ 600 à 700 nouvelles bornes de recharges pour les véhicules électriques incluant aussi souvent que possible des services mutualisés de gestion des flottes NVU. L'implantation de 3 stations de compression Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et biogaz est également envisagée.

- en matière d'innovation, le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est envisagé au début de 2015. Il permettra de repérer et d'accompagner les territoires porteurs d'innovation afin de valider la participation financière sur 4 ou 5 projets sélectionnés.

Par ailleurs, la mise en œuvre Plans de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) et des Plans de déplacement Établissement Scolaires (PDES) ainsi que l'appui à la mise en place de nouveaux services de mobilité devraient se poursuivre.

Il est également envisagé de lancer des études afin d'évaluer les conséquences de la régionalisation des routes départementales.

Enfin, la Région participe à une étude en deux phases, relative à la décongestion des gares parisiennes. La première phase consistait à estimer la fréquentation des dix grandes gares franciliennes et a été cofinancée par la Région, l'Etat, le STIF, la RATP, RFF, SNCF-Voyages, SNCF Transilien et SNCF-Gares et Connexions. Elle prévoyait la réalisation d'une deuxième phase plus prospective avec une évaluation de l'évolution des flux entrants et sortants des gares à horizon 2030, et pour laquelle les partenaires discutent actuellement du contenu exact. Sa réalisation devrait débuter en 2015 dans le cadre d'une convention de financement dédiée.

Une dotation de **1,50 M€** de **crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Liaisons ferroviaires</b>		<b>274,500</b>	<b>294,000</b>	<b>85,000</b>	<b>125,000</b>
	<i>HP811-004</i>	<i>114,000</i>	<i>20,000</i>	<i>3,000</i>	<i>2,000</i>
	<i>CP811-004</i>			<i>13,000</i>	<i>3,000</i>
	<i>PJ811-004</i>	<i>160,500</i>	<i>274,000</i>	<i>69,000</i>	<i>120,000</i>
Liaisons ferroviaires		274,500	294,000	85,000	125,000
	<i>hcdp</i>	<i>114,000</i>	<i>20,000</i>	<i>3,000</i>	<i>2,000</i>
	<i>cdp</i>			<i>13,000</i>	<i>3,000</i>
	<i>cpj</i>	<i>160,500</i>	<i>274,000</i>	<i>69,000</i>	<i>120,000</i>

En 2015, il est proposé d'inscrire **294,00 M€** en **autorisations de programme** sur l'action liaisons ferroviaires.

D'une part, ces crédits permettront de poursuivre les engagements régionaux dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, notamment :

- les études « projet » et « ACT » (assistance à maîtrise d'ouvrage) de la phase 1 de la Tangentielle Ouest (de Saint-Cyr à Saint-Germain-en Laye), dont la mise en service est prévue pour la fin de l'année 2018 ;
- les études « d'Avant-Projet » de la phase 2 de la Tangentielle Ouest (de Saint-Germain-en-Laye à Achères via Poissy) dont l'enquête publique s'est déroulée du 15 juin au 26 juillet 2014 ;
- la remise à jour des premières études opérationnelles pour la phase 3 de la Tangentielle Ouest (d'Achères à Cergy) ;
- les premiers travaux du tram-train Massy-Evry à prévoir fin 2015 ;
- les compléments d'études concernant le prolongement du Tram-Train de Massy à Versailles ;
- les travaux initiaux et les surcoûts dus à des modifications de programme sur le périmètre SNCF de la première phase de la Tangentielle Nord (tronçon « Epinay-Le Bourget »), ainsi qu'une provision relative à des acquisitions foncières de la phase 2 de la Tangentielle Nord (tronçons du « Bourget à Sartrouville » et « Epinay à Noisy-le-Sec »).

D'autre part, et conformément au protocole Etat – Région pour la période « 2013-2017 » voté par délibération n° CR 55-13 du 20 juin 2013 et signé le 19 juillet 2013, la contribution exceptionnelle de la Société du Grand Paris (SGP) à hauteur de 1 milliard d'euros (CE 2012) fléché pour l'opération EOLE à l'ouest et de 352 M€ (CE 2012) sur les RER, a été entérinée par le décret n° 2014-1168 du 10 octobre 2014.

Ceci répond à l'ambition partagée par l'Etat et la Région d'une accélération des opérations du Plan de Mobilisation pour les transports.

Cette enveloppe dédiée permettra de contribuer aux différents schémas directeurs :

- Schéma Directeur du RER A (études « Projet » et travaux des retournements et garages sur le plan de voies de Chessy, des tiroirs de retournement en gares de La Défense, Charles de Gaulle Etoile, et Nanterre Université ; 4ème voie en gare de Cergy ; Avant-projet du complexe ferroviaire de Torcy et d'aménagement de garages en gare de Cergy) ;
- Schéma Directeur du RER B Sud : études « Projet » et travaux (adaptation de la signalisation, aménagement du tiroir en gare d'Orsay, optimisation du terminus de la gare de Bourg-la-Reine et fiabilisation de l'atelier de Massy-Palaiseau phase 1) ; études « d'Avant-Projet » ;
- Schéma Directeur du RER D (études globales relatives à la 3ème mission de Savigny-le-Temple) ;
- Schéma Directeur du RER C (reprise d'études relatives au nœud ferroviaire de Brétigny et poursuite

du schéma de principe). L'enveloppe permettra également d'engager des travaux correspondant aux premiers marchés de l'opération de prolongement d'EOLE à l'ouest sur les périmètres RFF/SNCF (marché n°1 correspondant à la mise en œuvre du tunnelier et des puits d'évacuation associés ainsi que la réalisation de la gare Porte Maillot, marché n° 2 correspondant à l'aménagement de la gare du CNIT-La Défense et correspondances associées ainsi que la partie "est" du tronçon central).

#### Concernant le volet gares :

Le volet « gares » des schémas directeurs des RER est financé à hauteur de 25 % par les opérateurs (RATP, RFF et SNCF) et par la Région à 52,5 % et l'Etat à 22,5%.

Le financement des études d'avant-projet, de projet ainsi que des travaux des gares inscrites aux Schémas Directeurs des RER A, B sud, C et D sur les périmètres RATP, RFF et SNCF pour un montant de **20,00 M€** est ainsi prévu en 2015.

Une dotation de **125,00 M€** de **crédits de paiement** en investissement est par ailleurs proposée sur l'ensemble du programme Liaisons ferroviaires afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Liaisons tramways</b>		<b>206,500</b>	<b>245,000</b>	<b>180,000</b>	<b>170,000</b>
	<i>HP811-005</i>	<i>52,500</i>	<i>45,000</i>	<i>45,000</i>	<i>15,000</i>
	<i>CP811-005</i>			<i>15,000</i>	<i>5,000</i>
	<i>PJ811-005</i>	<i>154,000</i>	<i>200,000</i>	<i>120,000</i>	<i>150,000</i>
Liaisons tramways		206,500	245,000	180,000	170,000
	<i>hcdp</i>	<i>52,500</i>	<i>45,000</i>	<i>45,000</i>	<i>15,000</i>
	<i>cdp</i>			<i>15,000</i>	<i>5,000</i>
	<i>cpj</i>	<i>154,000</i>	<i>200,000</i>	<i>120,000</i>	<i>150,000</i>

En 2015, il est proposé de financer les projets de tramway d'Ile-de-France à hauteur de **245,00 M€**, afin de poursuivre les efforts d'investissement réalisés par la Région ces dernières années.

Ce montant comprend tout d'abord le financement de tramways en cours de réalisation ou réalisés, pour lesquels des **autorisations de programme** doivent être mises en place afin d'en solder le financement.

Il s'agit des projets suivants :

- le prolongement des tramways T1 à Asnières-Gennevilliers – Les Courtilles et T2 à Pont de Bezons, mis en service en novembre 2012, afin de financer les coûts d'actualisation du projet ;
- le prolongement du tramway T3 à la Porte de la Chapelle, mis en service en décembre 2012, à verser à la Ville de Paris au titre des économies réalisées sur le périmètre financé par la Région Ile-de-France ;
- le tramway T5 Saint-Denis – Garges-Sarcelles, mis en service en juillet 2013, projet nécessitant également des AP d'actualisation ;
- les tramways T7 phase 1 à Athis-Mons et tramway T6 Châtillon – Viroflay – Vélizy phase 1, mis en service fin 2013, afin de financer les surcoûts du projet.

Il est par ailleurs proposé d'affecter des autorisations de programme pour avancer sur les autres projets

de tramway faisant partie intégrante du Nouveau Grand Paris (T1 Ouest, T1 Est, T3 Porte d'Asnières, débranchement du T4, T7 phase 2, Tramway Paris-Orly, Tramway Antony-Clamart), dont certains entreront en phase opérationnelle.

Il s'agit notamment des opérations suivantes :

- le prolongement du T1 à l'Est, dans le cadre d'une première convention de financement de la phase travaux ;
- le prolongement du T3 à la Porte d'Asnières, afin de démarrer la phase travaux en vue d'une mise en service fin 2017 ;
- le débranchement du T4 à Clichy-Montfermeil, afin de poursuivre la phase travaux et de tenir le calendrier de la mise en service, prévue pour fin 2018 - mars 2019 ;
- le prolongement du tramway T7 phase 2 à Juvisy, afin de financer les études de projet (PRO) et l'assistance aux contrats de travaux (ACT). Les premiers travaux doivent être engagés en 2016, en vue d'une mise en service début 2021.

Enfin pour d'autres opérations de tramways, des autorisations de programme permettront de financer des études. Ainsi, dans le cas du prolongement du T1 à l'Ouest, des études complémentaires à celles du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) liées à la complexité technique du projet, doivent être menées.

Une dotation de **170,00 M€ de crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Méto</b>		<b>159,000</b>	<b>125,000</b>	<b>67,500</b>	<b>75,000</b>
	<i>CP811-006</i>			<i>16,000</i>	
	<i>PJ811-006</i>	<i>159,000</i>	<i>125,000</i>	<i>51,500</i>	<i>75,000</i>
Méto		159,000	125,000	67,500	75,000
	<i>cdp</i>			<i>16,000</i>	
	<i>cpj</i>	<i>159,000</i>	<i>125,000</i>	<i>51,500</i>	<i>75,000</i>

Il s'agit pour 2015 d'inscrire un montant total de **125,00 M€ d'autorisations de programme**, notamment destinés aux projets suivants :

- la poursuite des travaux engagés depuis un an dans le cadre du prolongement de la ligne 4 (phase 2) à Bagneux et du prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint Ouen, opérations inscrites au CPER 2007-2013 ;
- le prolongement de la ligne 11 à Rosny-Bois Perrier dont la mise en service est prévue en 2020. Afin de tenir ce délai, les premiers travaux sont à financer en 2015 (pour les infrastructures nouvelles et la mise aux normes des stations de la section existante) ;
- suite à la mise en service du prolongement de la ligne 8 à « Créteil - Pointe du lac », en 2011. Un audit financier diligenté par la Région a identifié un besoin de financement de l'ordre de 2,50 M€.

Une dotation de **75,00 M€ de crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.



		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Matériel roulant</b>	<i>HP811-007</i>	<b>5,000</b>		<b>2,000</b>	<b>6,000</b>
Matériel roulant		5,000		2,000	6,000

Une dotation de **6,000 M€** en crédits de paiement en investissement est inscrite en 2015 pour la poursuite des paiements relatifs à l'installation des écrans à bord du matériel roulant Francilien, le solde d'autorisations de programme ayant été achevé en 2014.

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Suppression des passages à niveau</b>	<i>HP811-009</i>	<b>6,000</b>	<b>8,000</b>	<b>4,000</b>	<b>6,000</b>
Suppression des passages à niveau		6,000	8,000	4,000	6,000

Le vote du Plan d'action Régional de la Mobilité Durable révisé (PRMD 2), a permis de confirmer le soutien de la Région à la politique de suppression des passages à niveaux en Ile-de-France, en actualisant, en particulier, la liste des sites préoccupants, qui comprend désormais 10 ouvrages. RFF est le principal partenaire et maître d'ouvrage de ces opérations.

La dotation de **8,000 M€** d'autorisations de programme proposée en 2015 permettra à la Région de participer en études et travaux aux opérations de suppression du PN 16 à Limay (Yvelines) et du PN 4 à Deuil-la-Barre et Montmagny (Val-d'Oise).

Une dotation de **6,000 M€** de crédits de paiement en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Grands pôles intermodaux</b>		<b>84,000</b>	<b>71,000</b>	<b>30,000</b>	<b>50,000</b>
	<i>HP812-010</i>	<i>30,000</i>	<i>12,000</i>		<i>9,000</i>
	<i>CP812-010</i>			<i>5,000</i>	<i>1,000</i>
	<i>PJ812-010</i>	<i>54,000</i>	<i>59,000</i>	<i>25,000</i>	<i>40,000</i>
Grands pôles intermodaux		84,000	71,000	30,000	50,000
	<i>hcdp</i>	<i>30,000</i>	<i>12,000</i>		<i>9,000</i>
	<i>cdp</i>			<i>5,000</i>	<i>1,000</i>
	<i>cpj</i>	<i>54,000</i>	<i>59,000</i>	<i>25,000</i>	<i>40,000</i>

Le financement des pôles multimodaux, dits « pôles PDU de niveau 1 », fait partie intégrante du dispositif du PRDM 2 voté en juin 2014. A ce titre, la Région participe à hauteur de 50% du volet ferroviaire de ces projets.

Pour l'année 2015, un montant total de **71,000 M€** d'autorisations de programme est inscrit pour poursuivre les différentes opérations engagées.

Il s'agit notamment de solder :

- les pôles déjà mis en service sur la période 2011-2013 et pour lesquels des affectations complémentaires (Noisy le Grand, Pompadour) ou d'actualisation (Massy, Choisy-le-Roi) sont à prévoir ;
- certains pôles en phase opérationnelle, comme le pôle de Juvisy et le pôle de Chessy, dont les travaux doivent être engagés en 2015 (gares routières nord et sud, et accès supplémentaire au RER A).

D'autres pôles feront l'objet d'études, tels que ceux de Saint Denis et Melun.

Une dotation de **50,000 M€** de crédits de paiement en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Rénovations des gares</b>				<b>3,000</b>	<b>3,000</b>
	<i>HP812-011</i>			<i>2,500</i>	<i>3,000</i>
	<i>CP812-011</i>			<i>0,500</i>	
Rénovation des gares				3,000	3,000
	<i>hcdp</i>			<i>2,500</i>	<i>3,000</i>
	<i>cdp</i>			<i>0,500</i>	

Le dispositif de rénovation des gares se trouve désormais pris en charge par le STIF. En conséquence, il n'est proposée aucune autorisation de programme sur cette ligne en 2015.

Une dotation de **3,000 M€** de crédits de paiement est en revanche proposée afin d'honorer les engagements passés de la Région.

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Amélioration de l'accès aux gares</b>				<b>2,000</b>	<b>2,000</b>
	<i>HP812-012</i>				
Gares routières				1,000	1,000
	<i>hcdp</i>				
Parcs de stationnement régionaux				1,000	1,000
	<i>hcdp</i>				

Le premier Plan d'action régional en faveur de la mobilité durable (PRMD), validé par le Conseil régional du 16 février 2012, a fixé au 1er janvier 2013 le terme des dispositions de la délibération n° CR 64-01 relatives au financement des parcs de stationnement régionaux et des gares routières.

Une dotation de **1,000 M€** de crédits de paiement est ainsi proposée pour 2015 afin d'honorer les engagements passés de la Région.

		AP		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Lignes à grande vitesse</b>		<b>25,000</b>	<b>20,000</b>	<b>9,300</b>	<b>12,000</b>
	<i>HP812-013</i>	<i>12,000</i>		<i>8,300</i>	<i>10,000</i>
	<i>PJ812-013</i>	<i>13,000</i>	<i>20,000</i>	<i>1,000</i>	<i>2,000</i>
Lignes à grande vitesse		25,000	20,000	9,300	12,000
	<i>hcdp</i>	<i>12,000</i>		<i>8,300</i>	<i>10,000</i>
	<i>cpj</i>	<i>13,000</i>	<i>20,000</i>	<i>1,000</i>	<i>2,000</i>

Conformément aux engagements du Premier Ministre du 9 juillet 2013 et aux conclusions de la commission Mobilité 21, les projets de lignes à grande vitesse classés en première priorité (Ligne Nouvelle Paris-Normandie notamment) se poursuivent. Afin notamment de financer les études liées à ces projets ainsi que certains travaux préparatoires, il est inscrit une enveloppe de **15,000 M€** d'autorisations de programme.

La Région Ile-de-France s'est engagée dans sa délibération du 11 décembre 2003 à financer le projet Massy-Valenton. Les travaux ont été commencés sur le secteur Est par RFF qui s'est engagé à réaliser les protections phoniques ; les études avant-projet sont par ailleurs en cours de finalisation sur le secteur Ouest. Afin d'honorer nos engagements sur ce projet, il est prévu une enveloppe de **5,000 M€** d'autorisations de programme.

Une dotation de **12,000 M€** de crédits de paiement en investissement est par ailleurs proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## Mobilités

### 905 - Aménagement des territoires

#### 52 - Agglomérations et villes moyennes

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Territoires prioritaires et stratégiques</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>	<b>0,500</b>	<b>1,000</b>
<i>PJ52-001</i>				
Boulevards urbains des pôles	2,000	2,000	0,500	1,000

#### Action : Boulevards urbains des pôles

Cette action, dotée en 2015 de **2,00 M€** en **autorisations de programme** permet à la Région de financer des opérations de voirie primaire desservant les territoires d'intérêts régional et national (TIRN), inscrits au Grand Projet 3 du CPER.

Une dotation de **1,00 M€** de **crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

### 907 - Environnement

#### 77 - Environnement des infrastructures de transport

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Réseau routier</b>	<b>4,000</b>	<b>4,500</b>	<b>16,500</b>	<b>12,000</b>
<i>HP77-001</i>	4,000	4,500	11,000	10,500
<i>CP77-001</i>			5,500	1,500
Protection contre le bruit	4,000	4,500	11,000	8,000
<i>hcdp</i>	4,000	4,500	9,000	6,500
<i>cdp</i>			2,000	1,500
Couvertures d'infrastructures			3,000	2,000
<i>hcdp</i>				2,000
<i>cdp</i>			3,000	
Requalifications			2,500	2,000
<i>hcdp</i>			2,000	2,000
<i>cdp</i>			0,500	

#### Action : Protection contre le bruit

La dotation de **4,50 M€** d'**autorisations de programme** proposée en 2015 sera dédiée au traitement de l'échangeur A86/A14 à Nanterre dans les Hauts-de-Seine.

Une dotation de **8,00 M€** de **crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

**Action : Couvertures d'infrastructures**

Une dotation de **2,00 M€ de crédits de paiement** est proposée en 2015 afin d'honorer les engagements passés de la Région.

**Action : Requalifications**

Une dotation de **2,00 M€ de crédits de paiement** est proposée en 2015 afin d'honorer les engagements passés de la Région.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Réseau ferré</b>	<b>4,000</b>	<b>5,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,000</b>
<i>HP77-002</i>				
Protections phoniques le long du réseau ferré	4,000	5,000	2,000	2,000

**Action : Protections phoniques le long du réseau ferré**

Trois opérations majeures sont à financer en 2015 pour un montant total de **5,00 M€ d'autorisations de programme**, dans le cadre du PRMD 2 qui voit la participation de la Région portée à 50% maximum du montant total. Il s'agit ainsi :

- des travaux de Vanves Malakoff, dont les études sont menées depuis 2010, la mise en service étant prévue à horizon 2017 ;
- des travaux de protection de la Cité Paul Eluard à Saint-Denis près de laquelle circulent quotidiennement les trains sur l'axe Paris-Lille-Londres ;
- des études opérationnelles qui se poursuivent sur la section « Saint Mandé-Vincennes-Fontenay-sous-Bois » le long du RER A. Il s'agira en 2015 de financer les études préliminaires sur la section « St Mandé-Vincennes » et PRO sur la section « Vincennes-Fontenay-sous-Bois ».

Une dotation de **2,00 M€ de crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 78 - Autres actions

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Circulations douces</b>	<b>24,250</b>	<b>24,500</b>	<b>18,000</b>	<b>18,000</b>
<i>HP78-001</i>				
Réseaux verts et équipements cyclables	24,250	24,500	18,000	18,000

### Action : Réseaux verts et équipements cyclables

L'action sera dotée d'une enveloppe de **24,50 M€** d'autorisations de programme en 2015.

Cette dotation permettra tout d'abord de poursuivre la mise en œuvre de la politique vélo définie dans le cadre du PRMD 2 et notamment la réalisation d'opérations situées sur le réseau cyclable structurant régional. L'objectif est d'améliorer les déplacements des vélos au quotidien en créant des itinéraires de rabattement vers les grands équipements (gares, lycées, CFA et les bases de loisirs régionales. ), de réaliser un réseau de vélo de loisirs adossé aux itinéraires des véloroutes et de développer les services.

Une partie de ces projets concernera des opérations inscrites au programme des contrats Région / Département telles que les Boucles du Vexin dans le Val d'Oise et le Chemin des Parcs en Seine-Saint-Denis.

Cette dotation au bénéfice du réseau régional sera significative sur le règlement des problématiques de franchissement des fleuves et rivières. Il est notamment prévu d'améliorer la traversée de la Seine entre l'Essonne et le Val-de-Marne via la passerelle entre Ablon-sur-Seine et Vigneux-sur-Seine.

Par ailleurs, la dotation 2015 permettra également de poursuivre l'aménagement des itinéraires inscrits au schéma régional des véloroutes et voies vertes. Il est notamment envisagé de soutenir les opérations suivantes :

- la construction d'un ouvrage de franchissement de la Seine totalement dédié aux circulations douces dans le cadre de l'EuroVelo 3 dans le Val-de-Marne ;
- l'aménagement d'une voie verte le long du canal du Loing en Seine-et-Marne dans le cadre de l'EuroVelo 3, sous maîtrise d'ouvrage du département ;
- la création d'une voie verte sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Limours dans le cadre de la Véloscénie (Paris et le Mont-Saint-Michel) ;
- les aménagements cyclables nécessaires à la continuité de la Véloscénie dans les Yvelines (sous maîtrise d'ouvrage du département ou de la communauté de communes entre Plaines et Forêts D'Yvelines), avec un vigilance toute particulière sur l'île de la LOGE veillant à ne pas opposer entre elles plusieurs politiques régionales.

Enfin, l'enveloppe pourra également être mobilisée au bénéfice d'opérations de stationnements pour les vélos à l'échelle des territoires ou de la mise en place de zones 30.

Une dotation de **18,00 M€** de crédits de paiement en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 908 - Transports

### 81 - Transports en commun de voyageurs

#### 818 - Autres transports en commun

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport</b>	<b>1,500</b>	<b>2,000</b>	<b>0,500</b>	<b>1,000</b>
<i>HP818-014</i>				
PDU : PLD et actions territoriales	1,500	2,000	0,500	1,000

Le Plan d'action Régional en faveur de la Mobilité Durable révisé (PRMD 2) adopté le 19 juin 2014 en Conseil Régional prévoit un dispositif d'aide à la réalisation d'actions territoriales répondant aux objectifs régionaux du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF).

#### Action : PDU : PLD et actions territoriales

Il est proposé d'inscrire en 2015 un montant de **2,00 M€** en **autorisations de programme** pour les opérations « PLD et actions territoriales ».

#### Au titre des Plans Locaux de Déplacements (PLD) :

La Région entend assurer pleinement son rôle d'appui aux collectivités dans leur démarche d'élaboration de leur projet de PLD et soutient par conséquent la mission de pilotage exercée par le maître d'ouvrage et les études, dont l'établissement d'un diagnostic approfondi analysant localement les enjeux de mobilité du PDUIF et permettant d'aboutir à la définition d'un programme d'actions opérationnelles du PLD.

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et syndicats de transport sont amenés à élaborer, réviser et mettre en œuvre des PLD soumis pour avis à la Région avant enquête publique.

Ces documents de planification transposent à l'échelle des territoires franciliens les dispositions figurant au SDRIF et au PDUIF approuvés en 2014 par la région.

Cinq PLD devraient être arrêtés en 2015. Ils sont portés par la Communauté de Communes des deux Fleuves en Seine-et-Marne, les Communautés d'Agglomérations de Plaine Commune, d'Est Ensemble, en Seine-Saint-Denis, de Cergy-Pontoise, de Val et Forêt, dans le Val-d'Oise.

Par ailleurs, le Syndicat Intercommunal des Transports de Marne-la-Vallée procède à l'évaluation du PLD adopté en 2008 qui doit aboutir en 2015 en préalable à sa révision.

#### Au titre des actions territoriales :

La Région soutient la réalisation de projets d'amélioration de desserte en transport public de certains équipements à vocation régionale tels que les établissements publics locaux d'enseignement (EPL), les universités et grandes écoles en Ile-de-France, les grands établissements de soins publics, notamment les hôpitaux, les parcs naturels régionaux, les bases de plein air et de loisirs.

Une dotation de **1,00 M€** de **crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Développement et amélioration des sites propres pour autobus</b>	<b>83,000</b>	<b>67,000</b>	<b>20,000</b>	<b>40,000</b>
<i>HP818-015</i>	<i>51,000</i>	<i>57,000</i>	<i>8,000</i>	<i>15,000</i>
<i>CP818-015</i>			<i>2,000</i>	
<i>PJ818-015</i>	<i>32,000</i>	<i>10,000</i>	<i>10,000</i>	<i>25,000</i>
Développement et amélioration des sites propres pour autobus	83,000	67,000	20,000	40,000
<i>hcdp</i>	<i>51,000</i>	<i>57,000</i>	<i>8,000</i>	<i>15,000</i>
<i>cdp</i>			<i>2,000</i>	
<i>cpj</i>	<i>32,000</i>	<i>10,000</i>	<i>10,000</i>	<i>25,000</i>

### Action : Développement et amélioration des sites propres pour autobus

L'action sera dotée en 2015 d'une enveloppe de **67,00 M€** en **autorisations de programme** au bénéfice de projets de sites propres pour autobus inscrits au PRMD2 relevant des contrats particuliers Région – départements, de la Convention Particulière Transports ou du Protocole Etat - Région 2013-2017.

Cette politique, participant au maillage du réseau, renforçant la desserte locale et contribuant à la valorisation de l'espace public en favorisant le partage modal de la voirie, est l'une des actions phares du nouveau PDUIF et du PRMD.

L'enveloppe sera dédiée aux opérations des CPRD parmi lesquelles on peut citer :

- dans les Yvelines : poursuite des études et démarrage des travaux du TCSP sur la RD190, du TZen du Mantois, et du TCSP Trappes la Verrière - Doublement Pont Guy SCHULLER ;
- dans l'Essonne : poursuite des études et démarrage des travaux de la ligne 402 (TZen 4) et de la phase 2 du TCSP Evry – Sénart (TZen 1) ;
- en Seine-Saint-Denis : poursuite et achèvement des travaux de la RD28, démarrage des travaux du TCSP Paris – Pavillons-sous-Bois (TZen 3) ;
- dans le Val-de-Marne : poursuite des études et travaux en faveur du TCSP Vallée-de-Seine, notamment sur la RD 19 (TZen 5), poursuite des études et démarrage des travaux de la liaison ALTIVAL notamment.

Il est également prévu de poursuivre le financement d'études préalables de TCSP ou d'aménagements ponctuels issus des études de secteur du STIF sur des territoires d'intérêt métropolitains identifiés au SDRIF:

- liaison par câble entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges ;
- la liaison TCSP Chessy – Esbly ;
- franchissement de Seine à l'Ile-Saint-Denis ;
- liaison gares de Cergy et de Pontoise ;
- aménagements sur les secteurs du Grand Roissy, du Grand Orly ou de la Bièvre aval ;
- Etude de faisabilité et d'opportunité de la liaison entre St-Cyr-l'Ecole, le plateau de Satory et St-Quentin-en-Yvelines.

Enfin, au titre de cette action, la Région participera à la réalisation des voies dédiées sur autoroutes inscrites au PRMD et identifiées dans le programme prioritaire annoncé par la Région, l'État et le STIF, telle qu'A10, A12, la RN 118 ainsi que les sections de la Francilienne.

Les travaux du BHNS de Gonesse ont été financés par la Région (soit 18,55 M€) sur les exercices 2013 et 2014, suivant un montant total d'opération de 37,1 M€ financés à parité entre l'Etat et la Région au titre



du Plan Espoir Banlieues. D'ici 2016, cette ligne reliera le RER D (Gare de « Villiers le Bel-Gonesse ») et le RER B (« Parc des Expositions »), via l'hôpital de Gonesse.

Afin de pallier les surcoûts liés au désamiantage des chaussées, procédure devenue obligatoire suite au décret n° 2012-639 du 1er juillet 2014 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, une enveloppe de 5 M€ d'autorisations de programme est prévue au budget 2015.

Une dotation de **40,00 M€ de crédits de paiement en investissement** est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement de voirie pour autobus</b>	<b>0,250</b>	<b>3,000</b>	<b>18,500</b>	<b>17,000</b>
<i>HP818-016</i>	<i>0,250</i>	<i>3,000</i>	<i>17,500</i>	<i>17,000</i>
<i>CP818-016</i>			<i>1,000</i>	
Réseau principal PDU			10,500	9,000
<i>hcdp</i>			<i>9,500</i>	<i>9,000</i>
<i>cdp</i>			<i>1,000</i>	
Plan Espoir banlieues volet bus			7,000	7,000
<i>hcdp</i>				
Exploitation du réseau	0,250	3,000	1,000	1,000
<i>hcdp</i>				

#### Action : Réseau principal PDU

Une dotation de **9,00 M€ de crédits de paiement** est proposée en 2015 afin d'honorer les engagements passés de la Région.

#### Action : Plan Espoir banlieues volet bus

Une dotation de **7,00 M€ de crédits de paiement** est proposée en 2015 afin d'honorer les engagements passés de la Région.

#### Action : Exploitation du réseau

Conformément aux objectifs énoncés dans le Plan de Déplacements Urbain d'Ile-de-France (PDUIF), le Département de Seine-Saint-Denis mène depuis 2011 un programme d'opérations de modernisation du système de régulation Gerfaut 2, d'amélioration de la régularité et de la fréquence de passage des bus et de mises en place de priorité bus.

Le dernier volet de ce projet de déploiement de réseau et d'équipements de terrain sur l'ensemble du territoire départemental est prévu d'être engagé en 2015.

En conséquence, il est proposé d'inscrire en 2015 une dotation de **3,00 M€ d'autorisations de programme** et de **1,00 M€ de crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.



## 823 - Voirie départementale

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement des infrastructures de voirie départementale</b>	<b>4,000</b>	<b>15,000</b>	<b>12,000</b>	<b>14,000</b>
<i>HP823-003</i>				
Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne	4,000	15,000	12,000	14,000

### Action : Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne

Une dotation de **15,00 M€ d'autorisations de programme** sera allouée en 2015 aux opérations d'aménagement sur voirie départementale. Elle permettra notamment de poursuivre les travaux du contournement sud d'Orly dans l'Essonne et du barreau A4/RN36 en Seine-et-Marne.

L'augmentation par rapport à 2014 est justifiée par la nécessité d'anticiper, au moins pour partie, les futures obligations qui reviendraient à la Région à partir de 2017, lorsque ce réseau lui sera transféré, et d'achever au plus tôt les travaux en cours inscrits aux CPRD.

Une dotation de **14,00 M€ de crédits de paiement** est proposée en 2015 afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 825 - Sécurité routière

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagements de sécurité</b>	<b>25,000</b>	<b>25,000</b>	<b>11,500</b>	<b>12,000</b>
<i>HP825-004</i>	<i>25,000</i>	<i>25,000</i>	<i>11,000</i>	<i>11,500</i>
<i>CP825-004</i>			<i>0,500</i>	<i>0,500</i>
Aménagements de sécurité sur RN			0,500	0,500
<i>cdp</i>				
Aménagements de sécurité sur RD	25,000	25,000	11,000	11,500
<i>hcdp</i>				

### Action : Aménagements de sécurité sur RD

Une dotation de **25,00 M€ en autorisations de programme** est proposée en 2015 sur cette action qui permettra à la Région de respecter ses engagements sur les volets « sécurité routière » des CPRD révisés et de poursuivre sa politique de traitement des zones les plus dangereuses sur les réseaux départementaux. A ce propos, il convient de noter que le réseau départemental francilien est concerné par 23% des accidentés mais malheureusement par 45 % des tués. Il est donc particulièrement accidentogène. Le PRMD2 priorise l'action de la Région sur les points dangereux avérés.

Une dotation de **12,00 M€ de crédits de paiement** est proposée en 2015 afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## Transports de marchandise en site propre

### 908 - Transports

#### 88 - Autres transports

#### 883 - Transports fluviaux

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>9,850</b>	<b>9,350</b>	<b>5,750</b>	<b>5,750</b>
<i>PJ883-001</i>				
Aménagement et modernisation des voies navigables	9,850	9,350	5,750	5,750

#### Action : Aménagement et modernisation des voies navigables

Dans la continuité des investissements déjà réalisés pour la modernisation et la fiabilisation des voies navigables dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, il est proposé d'inscrire une enveloppe de **9,35 M€** en **autorisations de programme** pour l'année 2015. Ces investissements s'inscriront ainsi dans le cadre du futur Contrat de Plan avec l'Etat et seront notamment destinés à la reconstruction du barrage de Meaux.

Une dotation de **5,75 M€** de **crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 884 - Transports ferroviaires de marchandises

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement et développement de liaisons ferroviaires</b>		<b>0,500</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>
<i>CP884-002</i>				<i>0,500</i>
<i>PJ884-002</i>		<i>0,500</i>	<i>1,000</i>	<i>0,500</i>
Aménagement et développement de liaisons ferroviaires		0,500	1,000	1,000
<i>cdp</i>				<i>0,500</i>
<i>cpi</i>		<i>0,500</i>	<i>1,000</i>	<i>0,500</i>

### Action : Aménagement et développement de liaisons ferroviaires

Une dotation de **0,50 M€** en **autorisations de programme** est inscrite afin de poursuivre les études relatives à l'autoroute ferroviaire atlantique éco-fret qui pourrait être inscrite au futur contrat de plan Etat-Région et dans l'attente d'un conventionnement plus spécifique avec l'Etat et les autres régions partenaires, sur la réalisation de ce projet contribuant au report modal.

Une dotation de **1,00 M€** de **crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Logistique urbaine</b>	<b>1,500</b>	<b>6,300</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<i>HP884-006</i>	<i>1,150</i>			
<i>PJ884-006</i>	<i>0,350</i>	<i>6,300</i>	<i>0,500</i>	<i>0,500</i>
Logistique urbaine	1,500	6,300	0,500	0,500
<i>hcdp</i>	<i>1,150</i>			
<i>cpi</i>	<i>0,350</i>	<i>6,300</i>	<i>0,500</i>	<i>0,500</i>

### Action : Logistique urbaine

Les actions entreprises depuis 2012, année d'approbation initiale en Conseil régional du Plan Régional pour la Mobilité Durable, ont permis d'identifier un certain nombre de pistes qui méritent désormais d'être expérimentées et confrontées avec tous les acteurs notamment les collectivités, les entreprises, les opérateurs, les chargeurs, les aménageurs.

Pour répondre à ces enjeux, la Région s'est dotée en 2014 de nouveaux dispositifs qui vont permettre de mobiliser ses efforts autour d'actions plus opérationnelles et présentant des résultats concrets sur les territoires.

En 2015, la Région poursuivra sa démarche d'action foncière, afin de mettre en place une politique de préservation et d'aménagement des sites logistiques, notamment au travers de la convention signée avec l'Établissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF).

Un appel à projets est envisagé courant 2015 auprès des promoteurs immobiliers en lien avec les collectivités, afin de faire émerger des concepts innovants de logistique urbaine : hôtels logistiques, centres de distribution urbaine, implantations de boîtes aux lettres intelligentes. L'objectif est d'intégrer

les enjeux de logistique urbaine dans l'aménagement ou le réaménagement de quartiers et d'optimiser l'utilisation des espaces pour des services urbains de proximité.

La Région poursuivra également ses efforts pour améliorer l'efficacité du transport de marchandises en améliorant la gestion des flux dans les zones urbaines denses et en favorisant l'harmonisation des pratiques et des réglementations par l'élaboration de chartes marchandises. Elle facilitera auprès des acteurs publics l'expérimentation de nouveaux services destinés à rendre plus efficaces les chaînes logistiques et à réduire leurs impacts sur l'environnement, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des chartes départementales.

Elle encouragera également le report modal en soutenant les entreprises qui souhaitent davantage utiliser les modes ferroviaires et fluviaux, et accompagner des projets visant à améliorer les performances des chaînes logistiques sur le « dernier kilomètre », en partenariat avec Voies navigables de France (VNF).

L'ensemble de ces actions représente un montant prévisionnel de **6,30 M€** en **autorizations de programme**. Une dotation de **0,50 M€** de **crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

### 885 - Liaisons multimodales

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Développement du transport multimodal</b>	<b>24,000</b>	<b>24,200</b>	<b>1,500</b>	<b>1,500</b>
<i>HP885-003</i>			<i>0,500</i>	
<i>PJ885-003</i>	<i>24,000</i>	<i>24,200</i>	<i>1,000</i>	<i>1,500</i>
Développement du transport multimodal	24,000	24,200	1,500	1,500
<i>hcdp</i>			<i>0,500</i>	
<i>cpj</i>	<i>24,000</i>	<i>24,200</i>	<i>1,000</i>	<i>1,500</i>

#### Action : Développement du transport multimodal

La Région souhaite poursuivre son engagement pour le développement du transport multimodal en Ile-de-France. Il est proposé de mener les opérations de réhabilitation du réseau de ports urbains, pour proroger les investissements nécessaires à l'aménagement de l'hôtel logistique au port d'Austerlitz et, en fonction des négociations du futur CPER, de poursuivre le soutien au projet de Port Seine Métropole. Il est ainsi proposé d'inscrire **24,20 M€** en **autorizations de programme** sur cette action.

Il est par ailleurs proposé d'inscrire une enveloppe de **1,50 M€** de **crédits de paiement** en investissement afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Plateformes de transport combiné</b>	<b>11,150</b>	<b>6,150</b>	<b>0,250</b>	<b>0,250</b>
<i>PJ885-004</i>				
Plateformes de transport combiné	11,150	6,150	0,250	0,250

**Action : Plateformes de transport combiné**

Il est proposé d'inscrire dans un premier temps **6,15 M€** en **autorisations de programme** sur cette action afin de poursuivre les études d'une plateforme de transport combiné en Ile-de-France en attendant un conventionnement plus spécifique avec l'Etat sur une telle plateforme, notamment en lien avec l'étude exploratoire en cours et les conclusions des réflexions sur l'autoroute ferroviaire Atlantique.

Une dotation de **0,25 M€** de **crédits de paiement** en investissement est proposée afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

# FONCTIONNEMENT



**PROJET DE BUDGET 2015**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2015**

		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
Transports en commun		<b>785,676</b>	<b>800,806</b>	<b>785,676</b>	<b>800,806</b>
	HP	785,676	800,806	785,676	800,806
	PJ				
	CP PR				
<b>TOTAL</b>		<b>785,676</b>	<b>800,806</b>	<b>785,676</b>	<b>800,806</b>
	HP	785,676	800,806	785,676	800,806
	PJ				
	CP PR				

## Transports en commun

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>938 - Transports</b>	<b>785,676</b>	<b>800,806</b>	<b>785,676</b>	<b>800,806</b>
<b>80 - Services communs</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>
<b>Études générales</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>
<i>HP80-001</i>				
Etudes générales, expérimentations et innovations	0,633	0,633	0,633	0,633
Ecomobilité	0,600	0,600	0,600	0,600
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>784,443</b>	<b>799,573</b>	<b>784,443</b>	<b>799,573</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>770,873</b>	<b>785,493</b>	<b>770,873</b>	<b>785,493</b>
<b>Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens</b>	<b>627,876</b>	<b>639,182</b>	<b>627,876</b>	<b>639,182</b>
<i>HP810-019</i>				
Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	627,876	639,182	627,876	639,182
<b>Actions spécifiques en matière de tarification</b>	<b>142,872</b>	<b>146,186</b>	<b>142,872</b>	<b>146,186</b>
<i>HP810-020</i>				
Carte Imagine R	55,197	56,865	55,197	56,865
Aide aux transports des personnes les plus modestes	82,335	83,981	82,335	83,981
Jeunes en insertion	5,340	5,340	5,340	5,340
<b>Soutien au développement des transports en commun</b>	<b>0,125</b>	<b>0,125</b>	<b>0,125</b>	<b>0,125</b>
<i>HP810-021</i>				
Soutien aux organismes de transports	0,125	0,125	0,125	0,125
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>13,570</b>	<b>14,080</b>	<b>13,570</b>	<b>14,080</b>
<b>Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées</b>	<b>13,320</b>	<b>14,080</b>	<b>13,320</b>	<b>14,080</b>
<i>HP818-018</i>				
Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	13,320	14,080	13,320	14,080
<b>Experimentation du transport à la demande</b>	<b>0,250</b>		<b>0,250</b>	
<i>HP818-025</i>				
Experimentation du transport à la demande	0,250		0,250	
<b>TOTAL</b>	<b>785,676</b>	<b>800,806</b>	<b>785,676</b>	<b>800,806</b>
HP	785,676	800,806	785,676	800,806

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 938 - Transports</b>	<b>800,806</b>
<b>Sous fonction 80 - Services communs</b>	<b>1,233</b>
6226 : Honoraires	1,100
6231 : Annonces et insertions	0,133
<b>Sous fonction 81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>799,573</b>
<b>Code fonctionnel 810 - Services communs</b>	<b>785,493</b>
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,125
6557 : Contribution au STIF	639,182
65735 : Autres groupements de collectivites et EPL	146,186
<b>Code fonctionnel 818 - Autres transports en commun</b>	<b>14,080</b>
65733 : Départements	14,080
<b>TOTAL</b>	<b>800,806</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Transports en commun

### 938 - Transports

#### 80 - Services communs

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Études générales</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>
<i>HP80-001</i>				
Etudes générales, expérimentations et innovations	0,633	0,633	0,633	0,633
<i>hcdp</i>				
Ecomobilité	0,600	0,600	0,600	0,600
<i>hcdp</i>				

#### Action : Etudes générales, expérimentations et innovations

En 2015, une enveloppe de **0,633 M€** en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement** est prévue pour les études générales.

Il est proposé de consacrer en majorité cette dotation à la réalisation d'études qui porteront notamment sur l'évaluation de la politique régionale de la mobilité, le travail d'expérimentation sur la mise en place de nouveaux services en gares, l'assistance pour la structuration et l'élaboration d'un cahier des charges pour la mise en place d'une instance régionale de promotion et d'évaluation des nouveaux véhicules urbains.

Par ailleurs, ce montant permettra de poursuivre la mise en œuvre du Projet EuroVélo 3 pour lequel la Région a été nommée chef de file en France. A noter que la Région est référent national pour coordonner les opérations validées par les partenaires (Régions et Départements français traversés par cette Eurovéloroute). Elle assure à ce titre le pilotage et la coordination inhérents à cette fonction (marchés publics, conventions de partenariat...). A cet égard, une étude portant sur la réalisation d'un site internet dédié à l'Eurovélo 3 sera lancée en 2015. La convention de partenariat intervenue en 2014 entre l'ensemble des collectivités fixe la participation de chaque région et département concerné.

Enfin, une partie de cette enveloppe sera consacrée au renouvellement du marché à bons de commande pour la réalisation de cartes transport et la mise en œuvre du dispositif d'aide pour les ultra-marins touchés par un deuil.

#### Action : Ecomobilité

Une dotation de **0,60 M€** en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement** est prévue en 2015 pour poursuivre les objectifs du PRMD.

La mise en œuvre concrète des Plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) va se poursuivre, résultat direct de la stratégie régionale Pro'Mobilité et de la présence de chargés de mission au plus près des territoires et des entreprises.

En matière de Plans de déplacement établissements scolaires (PDES), la relance de l'animation du réseau des partenaires devrait favoriser l'émergence de nouvelles actions notamment au sein des collèges et des lycées, avec la mise en place d'un réseau de référents territoriaux.

Le conseil en mobilité se structure progressivement et les demandes de création d'Agence Locale de Mobilité (ALM) sont plus nombreuses.

Concernant les postes de chargés de mission mobilité, l'intérêt se confirme et conformément aux objectifs initiaux, les postes commencent à se développer et se pérenniser indépendamment des financements régionaux. Le nombre de nouveaux postes aidés en 2015 devrait donc ralentir.

En phase avec le nouveau PDUIF, la mise en place de nouvelles solutions adaptées aux besoins et aux territoires se développe rapidement, à travers des projets expérimentaux ou dans le cadre de PDIE, et trouve un appui dans le dispositif Nouveaux services à la mobilité du PRMD.

Enfin le lancement d'études ou de prestations d'animation autour de la mobilité (organisation des rencontres des écomobilités, édition de la plaquette observatoire des PDE, réflexion sur la mobilité dans les PNR...) est envisagé dans les mêmes proportions que les années précédentes.

## 81 - Transports en commun de voyageurs

### 810 - Services communs

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens</b>	<b>627,876</b>	<b>639,182</b>	<b>627,876</b>	<b>639,182</b>
<i>HP810-019</i>				
Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	627,876	639,182	627,876	639,182

#### Action : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens

La participation régionale aux charges d'exploitation des services de transports publics franciliens résulte de l'application de l'article R1241-46 du code des transports, relatif aux dispositions budgétaires et comptables du Syndicat des transports d'Ile-de-France, qui dispose que : « les charges mentionnées à l'article L. 1241-15, [...], sont réparties entre la région Ile-de-France et les autres collectivités territoriales membres du Syndicat des transports d'Ile-de-France selon les quotités suivantes : 1° Région Ile-de-France : 51,000 % [...] ».

En 2015, il est proposé d'inscrire un montant de **639,182 M€** au titre de la contribution de la Région Ile-de-France, en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement**, sur la base d'un montant total des contributions publiques estimé à 1 253,290 M€, soit une augmentation de 1,8 % par rapport à 2014 (1 231,129 M€).

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Actions spécifiques en matière de tarification</b>	<b>142,872</b>	<b>146,186</b>	<b>142,872</b>	<b>146,186</b>
<i>HP810-020</i>				
Carte Imagine R	55,197	56,865	55,197	56,865
<i>hcdp</i>				
Aide aux transports des personnes les plus modestes	82,335	83,981	82,335	83,981
<i>hcdp</i>				
Jeunes en insertion	5,340	5,340	5,340	5,340
<i>hcdp</i>				

### Action : Carte Imagine R

Lancée à l'initiative de la Région, la carte Imagine « R » dont les conditions d'achat et d'utilisation sont particulièrement intéressantes, a rencontré un très vif succès tant parmi les étudiants qu'auprès des scolaires.

Les jeunes apprécient dans ce titre le prix très préférentiel et surtout le "dézonage". Plus particulièrement, le "dézonage" pendant les mois de juillet et d'août mis en place pour la première fois en 2014, a rencontré un très grand succès, aussi bien dans les déplacements de la grande couronne vers Paris que l'inverse.

En 2015, il est proposé de participer au financement de la carte Imagine « R » pour un montant de **56,865 M€** en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement**, soit une augmentation de 3,02% par rapport à 2014, conformément à la délibération du Conseil régional du 21 novembre 2014.

### Action : Aide aux transports des personnes les plus modestes

Par délibération n° CR 66-06 du 30 juin 2006, le Conseil régional a décidé de financer la mise en œuvre d'une mesure de tarification sociale consistant en l'attribution d'une réduction de 75 % et de la gratuité des transports publics franciliens à différentes catégories de bénéficiaires.

La Tarification Solidarité Transport, actualisée par le Conseil du STIF du 8 avril 2009, se décline depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, comme suit :

- la gratuité des transports est ouverte aux allocataires du RSA sous conditions de ressources fixées par le STIF, et aux personnes à la fois bénéficiaires de l'ASS et de la CMU-C ;
- la réduction Solidarité Transport de 75% est ouverte aux personnes bénéficiaires de la CMU-C, de l'AME et aux allocataires de l'ASS non bénéficiaires de la CMU-C.

Le montant de l'aide régionale pour 2015 est de **83,981 M€** qu'il est proposé d'inscrire en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement**, soit une augmentation de 2,0 % par rapport à 2014, conformément à la délibération du Conseil régional du 21 novembre 2014.

### Action : Jeunes en insertion

La mesure de gratuité des transports en faveur des jeunes en insertion, mise en place depuis octobre 2011, bénéficie à 17 300 jeunes en insertion suivis par les missions locales et inscrits dans les dispositifs suivants :

- avens Jeunes (dont les espaces Dynamique d'Insertion) ;
- écoles de la deuxième chance ;
- parcours pré-qualifiant du programme qualifiant « Compétences ».

Le montant de cette aide pour l'année 2015 est de **5,34 M€** en **autorisations d'engagement et crédits**

de paiement.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Soutien au développement des transports en commun</b>	<b>0,125</b>	<b>0,125</b>	<b>0,125</b>	<b>0,125</b>
<i>HP810-021</i>				
Soutien aux organismes de transports	0,125	0,125	0,125	0,125

**Action : Soutien aux organismes de transports**

Il est proposé pour 2015 de reconduire une dotation de **0,125 M€** en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement** au titre des cotisations annuelles aux organismes auxquels la Région adhère dans le domaine des Transports.

**818 - Autres transports en commun**

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées</b>	<b>13,320</b>	<b>14,080</b>	<b>13,320</b>	<b>14,080</b>
<i>HP818-018</i>				
Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	13,320	14,080	13,320	14,080

**Action : Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées**

Le Conseil du STIF a approuvé, lors de sa séance du 08 juillet 2009, un nouveau règlement régional des services spécialisés pour le transport des personnes handicapées. Ce règlement régional, PAM 2<sup>ème</sup> génération, fixe notamment les exigences vis-à-vis des Départements chargés de mettre œuvre les prestations.

La Région Ile-de France a parallèlement approuvé lors du Conseil Régional le nouveau règlement PAM 2<sup>ème</sup> génération par délibération n° CR 78-10 du 17 novembre 2010, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Avec l'entrée du département de Seine-Saint-Denis en 2014, tous les départements ont signé avec la Région et le STIF la nouvelle convention de financement afférente au nouveau règlement PAM 2<sup>ème</sup> génération.

En 2015, il est proposé d'inscrire **14,08 M€** en **autorisations d'engagement** et en **crédits de paiement** au titre de la participation de la Région au réseau PAM Ile de France.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Experimentation du transport à la demande</b>	<b>0,250</b>		<b>0,250</b>	
<i>HP818-025</i>				
Experimentation du transport à la demande	0,250		0,250	

**Action : Experimentation du transport à la demande**

A ce stade des réflexions sur le développement du transport à la demande, il n'est pas prévu de financement régional sur cette action.



# **ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT**

# INVESTISSEMENT

## Transports en commun

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>908 - Transports</b>						
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>1 877,043</b>	<b>790,000</b>	<b>465,500</b>	<b>548,037</b>	<b>610,776</b>	<b>1 042,730</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>204,669</b>	<b>27,000</b>	<b>16,500</b>	<b>35,125</b>	<b>47,419</b>	<b>132,625</b>
<b>Accessibilité du réseau</b>	<b>188,943</b>	<b>20,000</b>	<b>15,000</b>	<b>32,250</b>	<b>42,835</b>	<b>118,858</b>
<b>HP810-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	103,136		14,000	17,750	19,835	51,551
échéancier des CP sur AP 2015		20,000	0,500	4,500	8,000	7,000
<b>CP810-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	85,807		0,500	10,000	15,000	60,307
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>Études et expérimentations</b>	<b>15,726</b>	<b>7,000</b>	<b>1,500</b>	<b>2,875</b>	<b>4,584</b>	<b>13,767</b>
<b>HP810-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	10,404		1,100	1,380	1,687	6,237
échéancier des CP sur AP 2015		7,000	0,100	0,800	1,500	4,600
<b>CP810-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	3,857			0,350	1,000	2,507
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ810-003</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	1,465		0,300	0,345	0,397	0,423
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>811 - Transport ferroviaire régional de</b>	<b>1 463,928</b>	<b>672,000</b>	<b>382,000</b>	<b>441,417</b>	<b>500,789</b>	<b>811,722</b>
<b>Liaisons ferroviaires</b>	<b>611,973</b>	<b>294,000</b>	<b>125,000</b>	<b>163,217</b>	<b>228,968</b>	<b>388,789</b>
<b>HP811-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	4,068		1,800	2,267		0,001
échéancier des CP sur AP 2015		20,000	0,200	2,500	5,000	12,300
<b>CP811-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	68,743		3,000	3,450	3,968	58,326
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ811-004</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	539,162		100,000	130,000	150,000	159,162
échéancier des CP sur AP 2015		274,000	20,000	25,000	70,000	159,000

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>Liaisons tramways</b>	<b>361,631</b>	<b>245,000</b>	<b>170,000</b>	<b>152,150</b>	<b>115,000</b>	<b>169,481</b>
<b>HP811-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	78,313		12,000	17,250	20,000	29,063
échéancier des CP sur AP 2015		45,000	3,000	7,000	12,000	23,000
<b>CP811-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	61,396		5,000	6,000	8,000	42,396
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ811-005</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	221,922		130,000	91,900		0,022
échéancier des CP sur AP 2015		200,000	20,000	30,000	75,000	75,000
<b>Méto</b>	<b>427,747</b>	<b>125,000</b>	<b>75,000</b>	<b>108,250</b>	<b>139,186</b>	<b>230,310</b>
<b>CP811-006</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	40,560			5,000	10,000	25,560
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ811-006</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	387,187		70,000	91,250	99,186	126,750
échéancier des CP sur AP 2015		125,000	5,000	12,000	30,000	78,000
<b>Matériel roulant</b>	<b>30,890</b>		<b>6,000</b>	<b>8,900</b>	<b>7,900</b>	<b>8,090</b>
<b>HP811-007</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	16,800		6,000	6,900	3,900	
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>CP811-007</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	14,090			2,000	4,000	8,090
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>Suppression des passages à niveau</b>	<b>31,687</b>	<b>8,000</b>	<b>6,000</b>	<b>8,900</b>	<b>9,735</b>	<b>15,052</b>
<b>HP811-009</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	31,687		5,500	7,400	7,935	10,852
échéancier des CP sur AP 2015		8,000	0,500	1,500	1,800	4,200
<b>812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires</b>	<b>208,446</b>	<b>91,000</b>	<b>67,000</b>	<b>71,495</b>	<b>62,568</b>	<b>98,383</b>
<b>Grands pôles intermodaux</b>	<b>142,928</b>	<b>71,000</b>	<b>50,000</b>	<b>55,000</b>	<b>56,168</b>	<b>52,760</b>
<b>HP812-010</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	57,840		8,200	12,300	13,225	24,115
échéancier des CP sur AP 2015		12,000	0,800	1,500	2,800	6,900
<b>CP812-010</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	16,945		1,000	1,200	2,000	12,745
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ812-010</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	68,143		35,000	30,000	3,143	
échéancier des CP sur AP 2015		59,000	5,000	10,000	35,000	9,000

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>Rénovations des gares</b>	<b>13,119</b>		<b>3,000</b>	<b>4,250</b>	<b>3,300</b>	<b>2,569</b>
<b>HP812-011</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	8,250		3,000	3,450	1,800	
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>CP812-011</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	4,869			0,800	1,500	2,569
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>Amélioration de l'accès aux gares</b>	<b>14,486</b>		<b>2,000</b>	<b>2,300</b>	<b>3,100</b>	<b>7,086</b>
<b>HP812-012</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	14,486		2,000	2,300	3,100	7,086
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>Lignes à grande vitesse</b>	<b>37,913</b>	<b>20,000</b>	<b>12,000</b>	<b>9,945</b>		<b>35,968</b>
<b>HP812-013</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	30,215		10,000	9,945		10,270
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>CP812-013</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	6,115					6,115
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ812-013</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	1,583		1,500			0,083
échéancier des CP sur AP 2015		20,000	0,500			19,500
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>1 877,043</b>	<b>790,000</b>	<b>465,500</b>	<b>548,037</b>	<b>610,776</b>	<b>1 042,730</b>
<b>Total des CP sur AP antérieures à 2015</b>	<b>1 877,043</b>		<b>409,900</b>	<b>453,237</b>	<b>369,676</b>	<b>644,230</b>
<b>Total des CP sur AP 2015</b>		<b>790,000</b>	<b>55,600</b>	<b>94,800</b>	<b>241,100</b>	<b>398,500</b>

# INVESTISSEMENT

## Mobilités

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>905 - Aménagement des territoires</b>						
<b>52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>8,312</b>	<b>2,000</b>	<b>1,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,700</b>	<b>4,612</b>
<b>Territoires prioritaires et stratégiques</b>	<b>8,312</b>	<b>2,000</b>	<b>1,000</b>	<b>2,000</b>	<b>2,700</b>	<b>4,612</b>
<b>CP52-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	2,953			0,500	1,200	1,253
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ52-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	5,359		1,000	1,000	1,000	2,359
échéancier des CP sur AP 2015		2,000		0,500	0,500	1,000
<b>907 - Environnement</b>						
<b>77 - Environnement des infrastructures de</b>	<b>37,452</b>	<b>9,500</b>	<b>14,000</b>	<b>12,420</b>	<b>8,350</b>	<b>12,182</b>
<b>Réseau routier</b>	<b>24,556</b>	<b>4,500</b>	<b>12,000</b>	<b>8,120</b>	<b>3,350</b>	<b>5,586</b>
<b>HP77-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	20,127		10,200	7,170	1,250	1,507
échéancier des CP sur AP 2015		4,500	0,300	0,950	2,100	1,150
<b>CP77-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	4,429		1,500			2,929
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>Réseau ferré</b>	<b>12,896</b>	<b>5,000</b>	<b>2,000</b>	<b>4,300</b>	<b>5,000</b>	<b>6,596</b>
<b>HP77-002</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	12,896		1,800	3,000	3,200	4,896
échéancier des CP sur AP 2015		5,000	0,200	1,300	1,800	1,700
<b>78 - Autres actions</b>	<b>53,487</b>	<b>24,500</b>	<b>18,000</b>	<b>21,500</b>	<b>21,980</b>	<b>16,507</b>
<b>Circulations douces</b>	<b>53,487</b>	<b>24,500</b>	<b>18,000</b>	<b>21,500</b>	<b>21,980</b>	<b>16,507</b>
<b>HP78-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	53,487		15,000	18,000	17,480	3,007
échéancier des CP sur AP 2015		24,500	3,000	3,500	4,500	13,500

## INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>908 - Transports</b>						
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>282,608</b>	<b>72,000</b>	<b>58,000</b>	<b>57,920</b>	<b>64,350</b>	<b>174,338</b>
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>282,608</b>	<b>72,000</b>	<b>58,000</b>	<b>57,920</b>	<b>64,350</b>	<b>174,338</b>
<b>Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport</b>	<b>2,470</b>	<b>2,000</b>	<b>1,000</b>	<b>2,120</b>	<b>0,750</b>	<b>0,600</b>
<b>HP818-014</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	1,878		0,850	1,028		
échéancier des CP sur AP 2015		2,000	0,150	0,500	0,750	0,600
<b>CP818-014</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	0,592			0,592		
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>Développement et amélioration des sites propres pour autobus</b>	<b>146,546</b>	<b>67,000</b>	<b>40,000</b>	<b>36,000</b>	<b>43,000</b>	<b>94,546</b>
<b>HP818-015</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	71,360		13,500	15,000	17,000	25,860
échéancier des CP sur AP 2015		57,000	1,500	3,000	6,000	46,500
<b>CP818-015</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	13,949			2,500	4,500	6,949
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ818-015</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	61,237		24,000	15,500	15,500	6,237
échéancier des CP sur AP 2015		10,000	1,000			9,000
<b>Aménagement de voirie pour autobus</b>	<b>95,090</b>	<b>3,000</b>	<b>17,000</b>	<b>19,800</b>	<b>20,600</b>	<b>40,690</b>
<b>HP818-016</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	72,452		16,700	16,300	17,000	22,452
échéancier des CP sur AP 2015		3,000	0,300	0,500	0,600	1,600
<b>CP818-016</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	22,638			3,000	3,000	16,638
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>Développement et amélioration de liaisons par autobus</b>	<b>30,900</b>					<b>30,900</b>
<b>HP818-017</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	30,900					30,900
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées</b>	<b>7,602</b>					<b>7,602</b>

# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>HP818-018</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	7,602					7,602
<b>82 - Routes et voiries</b>	<b>197,776</b>	<b>58,000</b>	<b>59,000</b>	<b>41,750</b>	<b>46,200</b>	<b>108,826</b>
<b>821 - Voirie nationale</b>	<b>52,214</b>	<b>18,000</b>	<b>33,000</b>	<b>9,500</b>	<b>7,000</b>	<b>20,714</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie nationale</b>	<b>48,430</b>	<b>18,000</b>	<b>33,000</b>	<b>9,500</b>	<b>7,000</b>	<b>16,930</b>
<b>HP821-001</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	34,823	18,000	25,000 3,000	6,000 3,500	2,000 5,000	1,823 6,500
<b>CP821-001</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	13,607		5,000			8,607
<b>Études et acquisitions foncières pour projets futurs sur RN</b>	<b>3,784</b>					<b>3,784</b>
<b>CP821-002</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	3,784					3,784
<b>823 - Voirie départementale</b>	<b>81,635</b>	<b>15,000</b>	<b>14,000</b>	<b>18,000</b>	<b>22,000</b>	<b>42,635</b>
<b>Aménagement des infrastructures de voirie départementale</b>	<b>81,635</b>	<b>15,000</b>	<b>14,000</b>	<b>18,000</b>	<b>22,000</b>	<b>42,635</b>
<b>HP823-003</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	81,635	15,000	13,000 1,000	15,000 3,000	17,000 5,000	36,635 6,000
<b>825 - Sécurité routière</b>	<b>63,927</b>	<b>25,000</b>	<b>12,000</b>	<b>14,250</b>	<b>17,200</b>	<b>45,477</b>
<b>Aménagements de sécurité</b>	<b>63,477</b>	<b>25,000</b>	<b>12,000</b>	<b>13,800</b>	<b>17,200</b>	<b>45,477</b>
<b>HP825-004</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	50,988	25,000	11,000 0,500	13,000 0,800	16,000 1,200	10,988 22,500
<b>CP825-004</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	12,489		0,500			11,989
<b>Gestion du trafic et information des usagers</b>	<b>0,450</b>			<b>0,450</b>		
<b>HP825-005</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	0,450			0,450		
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>579,635</b>	<b>166,000</b>	<b>150,000</b>	<b>135,590</b>	<b>143,580</b>	<b>316,465</b>
<b>Total des CP sur AP antérieures à 2015</b>	<b>579,635</b>		<b>139,050</b>	<b>118,040</b>	<b>116,130</b>	<b>206,415</b>
<b>Total des CP sur AP 2015</b>		<b>166,000</b>	<b>10,950</b>	<b>17,550</b>	<b>27,450</b>	<b>110,050</b>

# INVESTISSEMENT

## Transports de marchandise en site propre

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>908 - Transports</b>						
<b>88 - Autres transports</b>	<b>66,336</b>	<b>46,500</b>	<b>9,000</b>	<b>13,350</b>	<b>17,547</b>	<b>72,939</b>
<b>883 - Transports fluviaux</b>	<b>45,057</b>	<b>9,350</b>	<b>5,750</b>	<b>10,200</b>	<b>13,800</b>	<b>24,657</b>
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>45,057</b>	<b>9,350</b>	<b>5,750</b>	<b>10,200</b>	<b>13,800</b>	<b>24,657</b>
<b>HP883-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	1,100					1,100
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>CP883-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	2,941					2,941
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ883-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	41,016		5,750	9,000	11,000	15,266
échéancier des CP sur AP 2015		9,350		1,200	2,800	5,350
<b>884 - Transports ferroviaires de marchandises</b>	<b>4,156</b>	<b>6,800</b>	<b>1,500</b>	<b>1,000</b>	<b>1,047</b>	<b>7,409</b>
<b>Aménagement et développement de liaisons ferroviaires</b>	<b>2,538</b>	<b>0,500</b>	<b>1,000</b>			<b>2,038</b>
<b>CP884-002</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	1,697		0,500			1,197
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ884-002</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	0,841		0,500			0,341
échéancier des CP sur AP 2015		0,500				0,500
<b>Logistique urbaine</b>	<b>1,618</b>	<b>6,300</b>	<b>0,500</b>	<b>1,000</b>	<b>1,047</b>	<b>5,371</b>
<b>HP884-006</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	0,371					0,371
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>PJ884-006</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	1,247		0,500	0,500	0,247	
échéancier des CP sur AP 2015		6,300		0,500	0,800	5,000



# INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>885 - Liaisons multimodales</b>	<b>17,123</b>	<b>30,350</b>	<b>1,750</b>	<b>2,150</b>	<b>2,700</b>	<b>40,873</b>
<b>Développement du transport multimodal</b>	<b>14,734</b>	<b>24,200</b>	<b>1,500</b>	<b>2,000</b>	<b>2,700</b>	<b>32,734</b>
<b>HP885-003</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	4,488					4,488
<b>PJ885-003</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	10,246	24,200	1,500	1,500	1,700	5,546
<b>Plateformes de transport combiné</b>	<b>2,389</b>	<b>6,150</b>	<b>0,250</b>	<b>0,150</b>		<b>8,139</b>
<b>CP885-004</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	0,070					0,070
<b>PJ885-004</b> échéancier des CP sur AP antérieures à 2015 échéancier des CP sur AP 2015	2,319	6,150	0,250	0,150		2,069
						6,000
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>66,336</b>	<b>46,500</b>	<b>9,000</b>	<b>13,350</b>	<b>17,547</b>	<b>72,939</b>
<b>Total des CP sur AP antérieures à 2015</b>	<b>66,336</b>		<b>9,000</b>	<b>11,000</b>	<b>12,947</b>	<b>33,389</b>
<b>Total des CP sur AP 2015</b>		<b>46,500</b>		<b>2,350</b>	<b>4,600</b>	<b>39,550</b>

# FONCTIONNEMENT

## Transports en commun

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2015	Proposition d'AE pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>938 - Transports</b>						
<b>80 - Services communs</b>	<b>3,002</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>	<b>1,300</b>	<b>1,100</b>	<b>0,602</b>
<b>Études générales</b>	<b>3,002</b>	<b>1,233</b>	<b>1,233</b>	<b>1,300</b>	<b>1,100</b>	<b>0,602</b>
<b>HP80-001</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	3,002		1,000	0,900	0,800	0,302
échéancier des CP sur AE 2015		1,233	0,233	0,400	0,300	0,300
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>2,448</b>	<b>799,573</b>	<b>799,573</b>	<b>2,448</b>		
<b>810 - Services communs</b>	<b>2,448</b>	<b>785,493</b>	<b>785,493</b>	<b>2,448</b>		
<b>Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens</b>		<b>639,182</b>	<b>639,182</b>			
<b>HP810-019</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		639,182	639,182			
<b>Actions spécifiques en matière de tarification</b>	<b>2,428</b>	<b>146,186</b>	<b>146,186</b>	<b>2,428</b>		
<b>HP810-020</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	2,428		2,428			
échéancier des CP sur AE 2015		146,186	143,758	2,428		
<b>Soutien au développement des transports en commun</b>	<b>0,020</b>	<b>0,125</b>	<b>0,125</b>	<b>0,020</b>		
<b>HP810-021</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,020		0,020			
échéancier des CP sur AE 2015		0,125	0,105	0,020		
<b>818 - Autres transports en commun</b>		<b>14,080</b>	<b>14,080</b>			
<b>Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées</b>		<b>14,080</b>	<b>14,080</b>			
<b>HP818-018</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015						
échéancier des CP sur AE 2015		14,080	14,080			
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>5,450</b>	<b>800,806</b>	<b>800,806</b>	<b>3,748</b>	<b>1,100</b>	<b>0,602</b>
<b>Total des CP sur AE antérieures à 2015</b>	<b>5,450</b>		<b>3,448</b>	<b>0,900</b>	<b>0,800</b>	<b>0,302</b>
<b>Total des CP sur AE 2015</b>		<b>800,806</b>	<b>797,358</b>	<b>2,848</b>	<b>0,300</b>	<b>0,300</b>

**2ème PARTIE :**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014**

# **INVESTISSEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014**

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Transports en commun</b>		<b>787,000</b>	<b>453,163</b>	<b>405,500</b>	<b>484,330</b>
	HP	246,500	122,181	79,400	88,930
	PJ	540,500	330,982	266,600	377,500
	CP			59,500	17,900
	PR				
<b>Mobilités</b>		<b>166,000</b>	<b>100,749</b>	<b>135,000</b>	<b>79,800</b>
	HP	132,000	92,399	92,500	71,715
	PJ	34,000	8,350	10,500	4,480
	CP			32,000	3,605
	PR				
<b>Transports de marchandise en site propre</b>		<b>46,500</b>	<b>12,913</b>	<b>9,000</b>	<b>9,000</b>
	HP	1,150	0,081	0,500	0,487
	PJ	45,350	12,832	8,500	8,513
	CP				
	PR				
<b>TOTAL</b>		<b>999,500</b>	<b>566,825</b>	<b>549,500</b>	<b>573,130</b>
	HP	379,650	214,661	172,400	161,132
	PJ	619,850	352,164	285,600	390,493
	CP			91,500	21,505
	PR				

## Transports en commun

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>908 - Transports</b>	<b>787,000</b>	<b>453,163</b>	<b>405,500</b>	<b>484,330</b>
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>787,000</b>	<b>453,163</b>	<b>405,500</b>	<b>484,330</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>27,000</b>	<b>13,852</b>	<b>22,700</b>	<b>20,380</b>
<b>Accessibilité du réseau</b>	<b>20,000</b>	<b>10,973</b>	<b>20,000</b>	<b>19,900</b>
<i>HP810-001</i>	<i>20,000</i>	<i>10,973</i>	<i>10,000</i>	<i>13,500</i>
<i>CP810-001</i>			<i>10,000</i>	<i>6,400</i>
Accessibilité du réseau	20,000	10,973	20,000	19,900
<b>Études et expérimentations</b>	<b>7,000</b>	<b>2,879</b>	<b>2,700</b>	<b>0,480</b>
<i>HP810-003</i>	<i>7,000</i>	<i>2,879</i>	<i>2,600</i>	<i>0,480</i>
<i>PJ810-003</i>			<i>0,100</i>	
Etudes et expérimentations	7,000	2,879	2,700	0,480
<b>811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs</b>	<b>651,000</b>	<b>350,757</b>	<b>338,500</b>	<b>409,130</b>
<b>Liaisons ferroviaires</b>	<b>274,500</b>	<b>109,359</b>	<b>85,000</b>	<b>146,130</b>
<i>HP811-004</i>	<i>114,000</i>	<i>0,038</i>	<i>3,000</i>	<i>0,130</i>
<i>CP811-004</i>			<i>13,000</i>	<i>6,000</i>
<i>PJ811-004</i>	<i>160,500</i>	<i>109,321</i>	<i>69,000</i>	<i>140,000</i>
Liaisons ferroviaires	274,500	109,359	85,000	146,130
<b>Liaisons tramways</b>	<b>206,500</b>	<b>60,355</b>	<b>180,000</b>	<b>197,000</b>
<i>HP811-005</i>	<i>52,500</i>	<i>24,207</i>	<i>45,000</i>	<i>45,000</i>
<i>CP811-005</i>			<i>15,000</i>	<i>2,000</i>
<i>PJ811-005</i>	<i>154,000</i>	<i>36,148</i>	<i>120,000</i>	<i>150,000</i>
Liaisons tramways	206,500	60,355	180,000	197,000
<b>Métro</b>	<b>159,000</b>	<b>157,946</b>	<b>67,500</b>	<b>60,000</b>
<i>CP811-006</i>			<i>16,000</i>	
<i>PJ811-006</i>	<i>159,000</i>	<i>157,946</i>	<i>51,500</i>	<i>60,000</i>
Métro	159,000	157,946	67,500	60,000
<b>Matériel roulant</b>	<b>5,000</b>	<b>17,100</b>	<b>2,000</b>	<b>1,500</b>
<i>HP811-007</i>				
Matériel roulant	5,000	17,100	2,000	1,500
<b>Suppression des passages à niveau</b>	<b>6,000</b>	<b>5,997</b>	<b>4,000</b>	<b>4,500</b>
<i>HP811-009</i>				
Suppression des passages à niveau	6,000	5,997	4,000	4,500
<b>812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires</b>	<b>109,000</b>	<b>88,554</b>	<b>44,300</b>	<b>54,820</b>
<b>Grands pôles intermodaux</b>	<b>84,000</b>	<b>53,024</b>	<b>30,000</b>	<b>42,760</b>
<i>HP812-010</i>	<i>30,000</i>	<i>25,457</i>		<i>12,260</i>
<i>CP812-010</i>			<i>5,000</i>	<i>3,500</i>
<i>PJ812-010</i>	<i>54,000</i>	<i>27,567</i>	<i>25,000</i>	<i>27,000</i>
Grands pôles intermodaux	84,000	53,024	30,000	42,760

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Rénovations des gares</b>			<b>3,000</b>	<b>3,000</b>
<i>HP812-011</i>			<i>2,500</i>	<i>3,000</i>
<i>CP812-011</i>			<i>0,500</i>	
Rénovation des gares			3,000	3,000
<b>Amélioration de l'accès aux gares</b>			<b>2,000</b>	<b>2,300</b>
<i>HP812-012</i>				
Gares routières			1,000	1,800
Parcs de stationnement régionaux			1,000	0,500
<b>Lignes à grande vitesse</b>	<b>25,000</b>	<b>35,530</b>	<b>9,300</b>	<b>6,760</b>
<i>HP812-013</i>	<i>12,000</i>	<i>35,530</i>	<i>8,300</i>	<i>6,260</i>
<i>PJ812-013</i>	<i>13,000</i>		<i>1,000</i>	<i>0,500</i>
Lignes à grande vitesse	25,000	35,530	9,300	6,760
<b>TOTAL</b>	<b>787,000</b>	<b>453,163</b>	<b>405,500</b>	<b>484,330</b>
HP	246,500	122,181	79,400	88,930
PJ	540,500	330,982	266,600	377,500
CP			59,500	17,900

## Mobilités

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>905 - Aménagement des territoires</b>	<b>2,000</b>	<b>0,800</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<b>52 - Agglomérations et villes moyennes</b>	<b>2,000</b>	<b>0,800</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<b>Territoires prioritaires et stratégiques</b>	<b>2,000</b>	<b>0,800</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<i>PJ52-001</i>				
Boulevards urbains des pôles	2,000	0,800	0,500	0,500
<b>907 - Environnement</b>	<b>32,250</b>	<b>25,781</b>	<b>36,500</b>	<b>25,250</b>
<b>77 - Environnement des infrastructures de transport</b>	<b>8,000</b>	<b>5,643</b>	<b>18,500</b>	<b>11,480</b>
<b>Réseau routier</b>	<b>4,000</b>	<b>3,411</b>	<b>16,500</b>	<b>7,880</b>
<i>HP77-001</i>	<i>4,000</i>	<i>3,411</i>	<i>11,000</i>	<i>6,200</i>
<i>CP77-001</i>			<i>5,500</i>	<i>1,680</i>
Protection contre le bruit	4,000	3,411	11,000	5,180
Couvertures d'infrastructures			3,000	1,700
Requalifications			2,500	1,000
<b>Réseau ferré</b>	<b>4,000</b>	<b>2,232</b>	<b>2,000</b>	<b>3,600</b>
<i>HP77-002</i>				
Protections phoniques le long du réseau ferré	4,000	2,232	2,000	3,600
<b>78 - Autres actions</b>	<b>24,250</b>	<b>20,138</b>	<b>18,000</b>	<b>13,770</b>
<b>Circulations douces</b>	<b>24,250</b>	<b>20,138</b>	<b>18,000</b>	<b>13,770</b>
<i>HP78-001</i>				
Réseaux verts et équipements cyclables	24,250	20,138	18,000	13,770
<b>908 - Transports</b>	<b>131,750</b>	<b>74,168</b>	<b>98,000</b>	<b>54,050</b>
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>84,750</b>	<b>46,581</b>	<b>39,000</b>	<b>23,595</b>
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>84,750</b>	<b>46,581</b>	<b>39,000</b>	<b>23,595</b>
<b>Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport</b>	<b>1,500</b>	<b>0,979</b>	<b>0,500</b>	<b>0,815</b>
<i>HP818-014</i>				
PDU : PLD et actions territoriales	1,500	0,979	0,500	0,815
<b>Développement et amélioration des sites propres pour autobus</b>	<b>83,000</b>	<b>45,352</b>	<b>20,000</b>	<b>12,900</b>
<i>HP818-015</i>	<i>51,000</i>	<i>37,802</i>	<i>8,000</i>	<i>8,920</i>
<i>CP818-015</i>			<i>2,000</i>	
<i>PJ818-015</i>	<i>32,000</i>	<i>7,550</i>	<i>10,000</i>	<i>3,980</i>
Développement et amélioration des sites propres pour autobus	83,000	45,352	20,000	12,900
<b>Aménagement de voirie pour autobus</b>	<b>0,250</b>	<b>0,250</b>	<b>18,500</b>	<b>9,880</b>







# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Transports en commun

### 908 - Transports

#### 81 - Transports en commun de voyageurs

##### 810 - Services communs

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Accessibilité du réseau</b>		<b>20,000</b>	<b>10,973</b>	<b>20,000</b>	<b>19,900</b>
	<i>HP810-001</i>	<i>20,000</i>	<i>10,973</i>	<i>10,000</i>	<i>13,500</i>
	<i>CP810-001</i>			<i>10,000</i>	<i>6,400</i>
Accessibilité du réseau		20,000	10,973	20,000	19,900
	<i>hcdp</i>	<i>20,000</i>	<i>10,973</i>	<i>10,000</i>	<i>13,500</i>
	<i>cdp</i>			<i>10,000</i>	<i>6,400</i>

#### Action : Accessibilité du réseau

Depuis 2011 et l'adoption par le Conseil régional de la convention cadre relative à la mise en accessibilité du réseau ferré, la Région participe à la mise en accessibilité de 143 gares (périmètres RFF et SNCF), inscrites au réseau de référence du Schéma Directeur d'Accessibilité. Son engagement global, à hauteur de **363,50 M€** (CE 01/2009), correspond à 25% du coût d'objectif global établi à **1 454 M€** (CE 01/2009), de même niveau que l'engagement du STIF.

La mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) a été accélérée en 2012 par le financement de l'intégralité des études préliminaires et des études de niveau avant-projet lancées concomitamment sur les 143 gares.

Une quatrième autorisation de programme de 10 M€ a été affectée en 2014, soit une participation totale déjà mise en place de 45,5 M€. En pratique, toutes les études préliminaires seront achevées début 2015. Concernant la phase réalisation, des travaux ont débuté dans six gares en 2013 et dans dix-neuf nouvelles gares en 2014.

Par ailleurs, un montant de 0,973 M€ a été affecté en faveur de l'opération Congis-Isles-Armentières inscrite au Contrat Particulier Région-Département (CPRD) 77.

Au total, **10,973 M€** ont été **affectés** sur cette action budgétaire.

En 2014, les **paiements** sur cette action se sont élevés à **19,90 M€**.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Études et expérimentations</b>		<b>7,000</b>	<b>2,879</b>	<b>2,700</b>	<b>0,480</b>
	<i>HP810-003</i>	<i>7,000</i>	<i>2,879</i>	<i>2,600</i>	<i>0,480</i>
	<i>PJ810-003</i>			<i>0,100</i>	
Etudes et expérimentations		7,000	2,879	2,700	0,480
	<i>hcdp</i>	<i>7,000</i>	<i>2,879</i>	<i>2,600</i>	<i>0,480</i>
	<i>cpj</i>			<i>0,100</i>	

### Action : Etudes et expérimentations

Un total de **2,879 M€ d'autorisations de programme** a été mobilisé sur le programme « Études et expérimentations » en 2014 (soit plus de 86 % de l'enveloppe) dont 0,447 M€ sur des opérations d'écomobilité et 2,142 M€ pour des opérations au titre des NVU (Nouveaux Véhicules Urbains), et 0,290 M€ pour la réalisation d'études spécifiques.

A ce titre, la Région a contribué à des actions d'investissement relatives au dispositif écomobilités :

- mise en œuvre des dernières années des plans d'actions pour les Plans de Déplacements des Etablissements Scolaires (PDES) de Suresnes et de Verrières le Buisson, et accompagnement du lycée Guillaume BUDE de Limeil-Brevannes dans le cadre de l'opération Lycées Eco-Responsable ;
- étude pour le PDIE du site du Bouchet au bénéfice de la communauté de communes du Val d'Essonne, mise en œuvre de la 3<sup>ème</sup> année du plan d'actions du Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) de Novéos ;
- création d'une nouvelle agence locale de mobilité en Seine et Marne portée par une association départementale (PIJE ADSEA) ;
- dans le cadre du soutien aux expérimentations pour le développement de nouveaux services à la mobilité, le déploiement d'un système de vélos en libre-service sur le campus de l'école Centrale Paris et la création de la première station multimodale de covoiturage d'intérêt départemental en Seine-et-Marne.

Par ailleurs, suite au vote du dispositif cadre en Février, la Région a accompagné plusieurs projets relatifs aux Nouveaux Véhicules Urbains (NVU) :

- déploiement de 85 stations d'écomobilité sur le territoire d'EPAMARNE Marne-la-Vallée portant à la fois sur des bornes de recharge pour véhicules électriques, la mise en place de bornes d'informations usagers et l'organisation d'un système d'autopartage utilisant les véhicules électriques ;
- installation de 46 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de l'EPAMSA dans la suite du projet SAVE ;
- création de 300 bornes de recharge pour véhicules électriques à Paris, installées sur des zones de livraison et visant à la fois un usage particulier et un usage professionnel (livraisons) ;
- création de 3 bornes tiers à Verrières-le-Buisson en complément de l'installation de 3 stations Autolib'.

Enfin, 0,290 M€ ont été affectés en vue de la réalisation de trois études sur l'insertion urbaine et modale des téléphériques, sur l'étude de l'exploitation du réseau francilien à horizon 2022 intégrant les phases travaux des opérations, et enfin une étude visant à approfondir notre connaissance du réseau ferré national et de ses capacités, dans une perspective globale à l'échelle du bassin parisien et à un horizon long terme.

Un montant de **0,48 M€** a été consommé en **crédits de paiement** sur cette action budgétaire.

## 811 - Transport ferroviaire régional de voyageurs

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Liaisons ferroviaires</b>		<b>274,500</b>	<b>109,359</b>	<b>85,000</b>	<b>146,130</b>
	<i>HP811-004</i>	<i>114,000</i>	<i>0,038</i>	<i>3,000</i>	<i>0,130</i>
	<i>CP811-004</i>			<i>13,000</i>	<i>6,000</i>
	<i>PJ811-004</i>	<i>160,500</i>	<i>109,321</i>	<i>69,000</i>	<i>140,000</i>
Liaisons ferroviaires		274,500	109,359	85,000	146,130
	<i>hcdp</i>	<i>114,000</i>	<i>0,038</i>	<i>3,000</i>	<i>0,130</i>
	<i>cdp</i>			<i>13,000</i>	<i>6,000</i>
	<i>cpj</i>	<i>160,500</i>	<i>109,321</i>	<i>69,000</i>	<i>140,000</i>

L'action liaisons ferroviaires a fait l'objet en 2014 d'**affectations** à hauteur de **109,359 M€**. Les besoins identifiés dans la Convention particulière transports ainsi qu'au protocole Transport entre l'État et la Région ont principalement fait l'objet des affectations suivantes :

En ce qui concerne les réseaux RER et Transilien :

- 0,12 M€ pour financer les études préliminaires dans le cadre du projet de desserte du futur stade de Rugby FFR situé à Ris-Orangis, en lien avec les projets de modernisation du RERD et du Tram-Train Massy-Evry ;

- 0,7 M€ au bénéfice des études de Schéma Directeur de la ligne Transilien J Nord (axes Paris Ermont, Paris Mantes-la-Jolie via Conflans et Gisors via Pontoise) et 0,91 M € pour des études de Schéma Directeur des lignes Transilien N (réseau Montparnasse par Paris/Rambouillet et Paris/Mantes-la-Jolie via Versailles-Chantiers) et U (la Verrière – la Défense) qui visent à moderniser les infrastructures existantes et à améliorer l'exploitation et la qualité de service, l'exploitation de la ligne et sa robustesse à long terme ;

- 0,252 M€ afin de lancer les études niveau Dossier d'Initialisation nécessaires dans la définition du programme d'aménagement complémentaire de six gares du RER D.

Concernant le réseau des tangentielles :

- 0,09 M€ pour financer l'enquête publique dans le cadre de la phase 2 (Saint-Germain-en-Laye/Achères) de l'opération « Tangentielle Ouest » pour partie prise en charge au titre du CPRD 78. Par ailleurs, une variante de tracé urbain par Poissy est financée dans le cadre des études d'Avant-Projet ;

- 89,86 M€ pour poursuivre les travaux de l'opération « Tangentielle Nord phase 1 » ;

- 17,427 M€ au bénéfice des premières Études Projet (comprenant une mission d'assistance aux contrats de travaux et libération d'emprises) de l'opération « Tram-Train Massy-Evry ».

Pour les RER, les conventions approuvées en 2014 ont été prises en charge intégralement par la SGP conformément au Protocole État-Région approuvé en 2013.

Afin d'honorer les engagements des exercices antérieurs, **146,130 M€** ont été consommés sur ce programme, permis par des redéploiements internes venus abonder la dotation inscrite au budget primitif 2014. Ces **mandats** ont été principalement consacré aux paiements des appels de fonds relatifs aux opérations suivantes :

- la Tangentielle Nord (Phase 1 et 2) ;
- le réaménagement du RER B Nord + ;
- le schéma directeur du RER D ;
- les études relatives au prolongement d'Éole à l'ouest ;
- les études relatives au Tram-Train Massy - Evry.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Liaisons tramways</b>		<b>206,500</b>	<b>60,355</b>	<b>180,000</b>	<b>197,000</b>
	<i>HP811-005</i>	<i>52,500</i>	<i>24,207</i>	<i>45,000</i>	<i>45,000</i>
	<i>CP811-005</i>			<i>15,000</i>	<i>2,000</i>
	<i>PJ811-005</i>	<i>154,000</i>	<i>36,148</i>	<i>120,000</i>	<i>150,000</i>
Liaisons tramways		206,500	60,355	180,000	197,000
	<i>hcdp</i>	<i>52,500</i>	<i>24,207</i>	<i>45,000</i>	<i>45,000</i>
	<i>cdp</i>			<i>15,000</i>	<i>2,000</i>
	<i>cpj</i>	<i>154,000</i>	<i>36,148</i>	<i>120,000</i>	<i>150,000</i>

Au total, ce sont **60,354 M€** d'autorisations de programme qui ont été affectés pour le financement des liaisons en mode tramway.

#### Action : Liaisons tramways

Des autorisations de programme ont également bénéficié aux projets de tramway inscrits aux Contrats Particuliers Région-Département de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne pour un montant total de **24,207 M€** :

- 3, 187 M€ destinés au financement des études d'avant-projet et des premières acquisitions foncières vue du prolongement du tramway T1 à l'Ouest, de « AGIII - Les Courtilles » au tramway T2 au titre principalement du contrat particulier passé avec le département des Hauts-de-Seine ;
- 2, 360 M€ au bénéfice des études DOCP, concertation, schéma de principe et enquête publique du prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil-Malmaison ;
- 11,327 M€ au bénéfice du département de Seine-Saint-Denis, destinés au financement de la ligne de tramway T8 qui permettra d'ici 2014 de relier les villes de Saint-Denis, d'Epinais-sur-Seine et de Villetaneuse, soit un montant correspondant à une prise en charge à titre exceptionnel, et acté dans le CPRD révisé, à hauteur de 70% de la part d'autofinancement du Département de Seine-Saint-Denis par la Région ;
- 7, 333 M€ au bénéfice du STIF au titre du Contrat Particulier passé avec le département du Val-de-Marne destinés au financement des acquisitions d'emprises foncières nécessaires au projet de tramway T9 Paris – Orly ;

Les projets de tramways T6 et T7 phase 2 n'ont pas fait l'objet de nouvelles affectations en 2014, compte tenu des conventions adoptées les années précédentes, qui ont permis la réalisation des phases de travaux pour le T6 et d'études d'avant-projet pour le T7 phase 2.

Deux mises en service de tramway ont eu lieu au mois de décembre 2014 :

- le tramway T8 Saint-Denis – Epinais – Villetaneuse ;
- le tramway T6 Châtillon – Vélizy – Viroflay (phase 1).

Des **autorisations de programmes** ont été affectées pour poursuivre les opérations inscrites au Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 et au Plan Espoir Banlieues pour un montant total de **36,148 M€** répartis ainsi :

- 0,948 M€, destinés au financement des études d'avant-projet du prolongement du tramway T1 à l'Ouest, de « AGIII - Les Courtilles » au tramway T2 ;
- 28,9 M€ afin d'engager les travaux du prolongement du T4 à Clichy-Montfermeil, inscrit au Plan Espoir Banlieue de 2008 ;
- 6,3 M€, au bénéfice du Département de Seine-Saint-Denis et de la RATP, destinés à financer les

études relatives à l'élaboration du dossier d'avant-projet du prolongement du T1 à l'Est, entre Bobigny et Val de Fontenay.

Afin d'honorer les engagements des exercices antérieurs, **197,00 M€** ont été consommés sur ce programme, permis par des redéploiements internes venus abonder la dotation inscrite au budget primitif 2014. Ces **mandats** ont été principalement consacré aux paiements des appels de fonds relatifs aux opérations suivantes :

- le Tramway T6 - Croix du Sud, entre Chatillon et Vélizy ;
- le Tramway T8 entre Saint-Denis, Epinay et Villetaneuse ;
- le Tramway T7, entre Villejuif et Athis-Mons ;
- le prolongement du tramway T3 à la porte de la Chapelle.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Métro</b>		<b>159,000</b>	<b>157,946</b>	<b>67,500</b>	<b>60,000</b>
	<i>CP811-006</i>			<i>16,000</i>	
	<i>PJ811-006</i>	<i>159,000</i>	<i>157,946</i>	<i>51,500</i>	<i>60,000</i>
Métro		159,000	157,946	67,500	60,000
	<i>cdp</i>			<i>16,000</i>	
	<i>cpj</i>	<i>159,000</i>	<i>157,946</i>	<i>51,500</i>	<i>60,000</i>

#### Action : Métro

En 2014, un total de **157,946 M€ d'autorisations de programme** a été affecté sur l'action des métros. L'engagement des phases « travaux » de la ligne 14, (dont le chantier du tunnelier a été lancé cette année), et de la ligne 4 phase 2 explique l'importance de ce montant, respectivement de 65,165 M€ d'engagements pour la ligne 14 et de 48 M€ d'engagements pour la ligne 4 phase 2.

Par ailleurs, l'année 2014 aura permis de solder les deux opérations majeures du Contrat de Projets « 2007-2013 » avec l'affectation des autorisations de programme correspondant à l'actualisation « fin de chantier » pour les opérations suivantes :

- la ligne 4 phase 1 (18,993 M€ affectés) ;
- et la ligne 12 phase 1 (25,788 M€ affectés).

Ces affectations font suite aux premiers audits financiers engagés par la Région en 2013 et qui ont permis de statuer ces montants de manière contradictoire avec le maître d'ouvrage RATP.

Afin d'honorer les engagements des exercices antérieurs, **60,00 M€** ont été consommés sur ce programme. Ces **mandats** ont été principalement consacré aux paiements des appels de fonds relatifs aux opérations suivantes :

- la désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14 ;
- le prolongement de la ligne 4 (Montrouge et Bagneux) ;
- le prolongement de la Ligne 11 ;
- le prolongement de la ligne 12.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Matériel roulant</b>	<i>HP811-007</i>	<b>5,000</b>	<b>17,100</b>	<b>2,000</b>	<b>1,500</b>
Matériel roulant		5,000	17,100	2,000	1,500

#### Action : Matériel roulant

Une **autorisation de programme** d'un montant de **17,10 M€** a été affectée lors de la commission permanente du 20 novembre au bénéfice de la SNCF dans le cadre du dispositif d'installation d'écrans à bord des 172 rames du train Francilien en cours de déploiement sur les lignes du réseau Transilien. Cette affectation solde l'engagement de la Région sur ce dispositif, suite à l'ajustement du coût d'objectif consenti par la SNCF par rapport au montant initial sur lequel la Région s'était engagée en 2009.

Les **mandatements** se sont par ailleurs élevés à **1,50 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région au titre de ce programme.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Suppression des passages à niveau</b>	<i>HP811-009</i>	<b>6,000</b>	<b>5,997</b>	<b>4,000</b>	<b>4,500</b>
Suppression des passages à niveau		6,000	5,997	4,000	4,500

#### Action : Suppression des passages à niveau

**5,997 M€** d'autorisations de programme ont été mobilisés afin de participer au financement de la suppression des passages à niveau déclarés préoccupants. La Région a ainsi attribué des subventions au Département de l'Essonne pour achever les travaux du PN 19 à Mennecy et à Réseau Ferré de France pour la suppression du PN 19 à Mitry-Mory.

Par ailleurs, cette dotation a permis la conclusion des études et le démarrage des travaux de suppression du PN 16 à Limay dans les Yvelines.

Les mandatement sur ce programme se sont élevés à **4,5 M€** afin d'honorer les engagements de la région au titre de cette action.



## 812 - Gares et autres infrastructures ferroviaires

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Grands pôles intermodaux</b>		<b>84,000</b>	<b>53,024</b>	<b>30,000</b>	<b>42,760</b>
	<i>HP812-010</i>	30,000	25,457		12,260
	<i>CP812-010</i>			5,000	3,500
	<i>PJ812-010</i>	54,000	27,567	25,000	27,000
Grands pôles intermodaux		84,000	53,024	30,000	42,760
	<i>hcdp</i>	30,000	25,457		12,260
	<i>cdp</i>			5,000	3,500
	<i>cpj</i>	54,000	27,567	25,000	27,000

Un montant total de **53,024 M€** d'autorisations de programme a été affecté en 2014 sur le programme Grands pôles intermodaux, afin de poursuivre l'engagement de la Région sur les pôles PDU de niveau 1.

Il s'agit d'opérations dont les travaux sont en cours pour des mises en service à brève échéance (2015-2016) :

- le pôle des Halles, avec une affectation de 20 M€ ;
- et le pôle de Rosa Parks avec une affectation de 21 M€, ayant permis dans les deux cas de solder la participation régionale.

Sur le pôle de Juvisy, l'affectation de 6,567 M€ visait à poursuivre les travaux préparatoires et à assurer une mise en service cohérente avec le tramway T7 phase 2 à terme.

Enfin, et dans le cadre du rapport voté en Conseil régional du 21 novembre 2014, 5,457 M€ ont été affectés pour financer les travaux du pôle de Chessy (gares routières nord et sud et accès supplémentaires au RER A) en vue de la livraison en 2106 du site de loisirs "Village Nature".

Afin d'honorer les engagements des exercices antérieurs, **42,76 M€** ont en outre été consommés sur ce programme, permis par des redéploiements internes venus abonder la dotation inscrite au budget primitif 2014. Ces **mandats** ont été principalement consacré aux paiements des appels de fonds relatifs aux opérations suivantes :

- le pôle de Nanterre Université ;
- le pôle de Châtelet les Halles ;
- le pôle de Pompadour ;
- le pôle de Versailles Chantiers.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Rénovations des gares</b>				<b>3,000</b>	<b>3,000</b>
	<i>HP812-011</i>			2,500	3,000
	<i>CP812-011</i>			0,500	
Rénovation des gares				3,000	3,000
	<i>hcdp</i>			2,500	3,000
	<i>cdp</i>			0,500	

Sur le programme Rénovation des gares, les **mandatements** se sont élevés à **3,00 M€** en 2014 afin d'honorer les engagements de la Région au titre de cette action.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Amélioration de l'accès aux gares</b>				<b>2,000</b>	<b>2,300</b>
	<i>HP812-012</i>				
Gares routières				1,000	1,800
	<i>hcdp</i>				
Parcs de stationnement régionaux				1,000	0,500
	<i>hcdp</i>				

Afin d'honorer les engagements de la Région, les **mandatements** se sont élevés à **2,30 M€** en 2014 sur le programme Amélioration de l'accès aux gares, dont 1,8 M€ sur l'action relative aux gares routières et 0,5 M€ sur l'action relative aux parcs de stationnement régionaux.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Lignes à grande vitesse</b>		<b>25,000</b>	<b>35,530</b>	<b>9,300</b>	<b>6,760</b>
	<i>HP812-013</i>	12,000	35,530	8,300	6,260
	<i>PJ812-013</i>	13,000		1,000	0,500
Lignes à grande vitesse		25,000	35,530	9,300	6,760
	<i>hcdp</i>	12,000	35,530	8,300	6,260
	<i>cpj</i>	13,000		1,000	0,500

Conformément aux engagements du Premier Ministre du 9 juillet 2013 et aux conclusions de la commission Mobilité 21, les projets de lignes à grande vitesse classés en première priorité (Ligne Nouvelle Paris-Normandie notamment) ont été poursuivis. Le projet Roissy-Picardie disposait de fonds suffisants pour finaliser la 2<sup>ème</sup> étape des études préalables à l'enquête d'utilité publique.

Concernant le projet Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), des autorisations de programme sont nécessaires pour engager la 1<sup>ère</sup> étape des études préalables à l'enquête d'utilité publique. La Région a souhaité différer son engagement dans l'attente de la finalisation du CPER 2015-2020 avant d'engager un financement sur cette opération.

Sur ces deux opérations, aucune autorisation de programme n'a donc été engagée en 2014.

Le projet Interconnexion Sud et la ligne nouvelle Paris Orléans Clermont Lyon ont été classés en deuxième priorité par le Gouvernement avec une réalisation prévue après 2030. Aucune autorisation de programme n'a été engagée en 2014.

La Région est financeur des travaux de la ligne LGV Est Européenne deuxième phase. Afin de solder son engagement contractuel sur cette opération, une affectation de **35,53 M€ d'autorisations de programme** a été approuvée lors de la Commission permanente du 17 octobre dernier.

Par ailleurs, afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région, les **mandatements** se sont élevés à **6,76 M€** au titre de ce programme.

## Mobilités

### 905 - Aménagement des territoires

#### 52 - Agglomérations et villes moyennes

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Territoires prioritaires et stratégiques</b>	<b>2,000</b>	<b>0,800</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<i>PJ52-001</i>				
Boulevards urbains des pôles	2,000	0,800	0,500	0,500

#### Action : Boulevards urbains des pôles

Cette action permet à la Région de financer les opérations de voirie primaire des territoires d'intérêt régional et national (TIRN), inscrites au Grand Projet 3.

Un montant de **0,80 M€** d'**autorisation de programme** a été mobilisé en 2014. Cette affectation a permis de clore la participation financière de la Région à l'élargissement des ponts-rails « Louvres-Puiseux-en-France » à Louvres dans le Val d'Oise.

Les **mandats** se sont élevés à **0,50 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région au titre de cette action.

### 907 - Environnement

## 77 - Environnement des infrastructures de transport

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Réseau routier</b>		<b>4,000</b>	<b>3,411</b>	<b>16,500</b>	<b>7,880</b>
	<i>HP77-001</i>	4,000	3,411	11,000	6,200
	<i>CP77-001</i>			5,500	1,680
Protection contre le bruit		4,000	3,411	11,000	5,180
	<i>hcdp</i>	4,000	3,411	9,000	3,500
	<i>cdp</i>			2,000	1,680
Couvertures d'infrastructures				3,000	1,700
	<i>hcdp</i>				1,700
	<i>cdp</i>			3,000	
Requalifications				2,500	1,000
	<i>hcdp</i>			2,000	1,000
	<i>cdp</i>			0,500	

### Action : Protection contre le bruit

**3,411 M€ d'autorisations de programme** ont été mobilisés au bénéfice d'opérations portant sur le réseau routier départemental inscrites au Contrat Particulier Région / Département des Yvelines pour les protections phoniques le long de la RD 307 à Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi et Villepreux ainsi que pour la RD 30 à Elancourt et Plaisir.

Les **mandats** se sont élevés à **7,88 M€** sur l'ensemble du programme relatif à la protection phonique sur le réseau routier afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

		AP		CP	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
<b>Réseau ferré</b>		<b>4,000</b>	<b>2,232</b>	<b>2,000</b>	<b>3,600</b>
	<i>HP77-002</i>				
Protections phoniques le long du réseau ferré		4,000	2,232	2,000	3,600

### Action : Protections phoniques le long du réseau ferré

Dans le cadre de son Plan Régional de Mobilité Durable, la Région a affecté au total **2,232 M€ d'autorisations de programme** pour la résorption des nuisances du bruit ferroviaire.

Ces financements ont porté sur des opérations relevant de procédés classiques de protection des riverains (traitement de façades et création de murs anti-bruit) pour 1,482 M€, opérations déjà engagées en études les années antérieures et dont il s'agissait de poursuivre le calendrier de mise en œuvre (Vanves-Malakoff et Chelles).

Cette enveloppe a également assuré le financement pour 0,75 M€ d'un projet techniquement spécifique avec la mise en œuvre d'ici 2016 de mesures de résorption des nuisances sonores et vibratoires du pont métallique de Versailles Chantiers. Ces travaux viennent en accompagnement de la modernisation du pôle multimodal de Versailles Chantiers, également mis en service à cette échéance.

Les **mandats** se sont élevés à **3,60 M€** afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 78 - Autres actions

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Circulations douces</b>	<b>24,250</b>	<b>20,138</b>	<b>18,000</b>	<b>13,770</b>
<i>HP78-001</i>				
Réseaux verts et équipements cyclables	24,250	20,138	18,000	13,770

### Action : Réseaux verts et équipements cyclables

En 2014, **20,138 €** d'autorisations de programme ont été mobilisés sur cette action.

Le bilan sur les autorisations de programme votées en 2014 pour la politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile-de-France démontre le succès du Plan vélo voté le 23 juin 2011 par l'Assemblée délibérante puis, après ajustements, confirmé par un nouveau vote lors de l'adoption du PRMD 2, le 19 juin 2014. Les affectations les plus importantes portent en effet sur les priorités régionales affichées.

Cette affectation a permis de subventionner des opérations inscrites au schéma régional des itinéraires cyclables structurants et au schéma régional des véloroutes et voies vertes.

Les autorisations de programme de 2014 ont par ailleurs permis de clore les engagements de la Région Ile-de-France sur les contrats de réseaux verts. Ces affectations ont concerné 11,625 M€ pour les contrats signés notamment avec la communauté d'agglomération Melun-Val de Seine, la commune des Mureaux ou encore la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines.

Les **mandats** se sont élevés à **13,77 M€** sur cette action afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

## 908 - Transports

### 81 - Transports en commun de voyageurs

#### 818 - Autres transports en commun

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport</b>	<b>1,500</b>	<b>0,979</b>	<b>0,500</b>	<b>0,815</b>
<i>HP818-014</i>				
PDU : PLD et actions territoriales	1,500	0,979	0,500	0,815

#### Action : PDU : PLD et actions territoriales

Un montant total de **0,979 M€** d'autorisations de programme a été mobilisé en 2014 sur cette action.

A ce titre, la région a notamment attribué une subvention de 0,126 M€ à la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, qui a ainsi lancé la révision de son PLD. Par ailleurs, les subventions attribuées lors des deux exercices précédents pour la réalisation des PLD à la Communauté des communes des deux fleuves et à la Communauté d'agglomération Est Ensemble ont permis en 2014 la validation de la phase diagnostic de ces deux démarches.

La Région a également participé au financement de projets d'amélioration de la desserte de certains équipements publics à vocation régionale tels que les lycées, établissements d'éducation spéciale ainsi que la réalisation d'opérations de desserte bus en faveur d'établissements public locaux d'enseignements en Seine-et-Marne et en Essonne et d'un établissement régional d'enseignement adapté dans le département des Hauts-de-Seine.

Les **mandats** se sont élevés à **0,815 M€** sur cette action afin d'honorer les engagements antérieurs de la Région.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Développement et amélioration des sites propres pour autobus</b>	<b>83,000</b>	<b>45,352</b>	<b>20,000</b>	<b>12,900</b>
<i>HP818-015</i>	<i>51,000</i>	<i>37,802</i>	<i>8,000</i>	<i>8,920</i>
<i>CP818-015</i>			<i>2,000</i>	
<i>PJ818-015</i>	<i>32,000</i>	<i>7,550</i>	<i>10,000</i>	<i>3,980</i>
Développement et amélioration des sites propres pour autobus	83,000	45,352	20,000	12,900
<i>hcdp</i>	<i>51,000</i>	<i>37,802</i>	<i>8,000</i>	<i>8,920</i>
<i>cdp</i>			<i>2,000</i>	
<i>cpi</i>	<i>32,000</i>	<i>7,550</i>	<i>10,000</i>	<i>3,980</i>

#### Action : Développement et amélioration des sites propres pour autobus

Un montant total de **37,942 M€** d'autorisations de programme Hors Contrat de Projet a été mobilisé en 2014.

Conformément à la volonté affichée par le Plan Régional pour la Mobilité Durable révisé en juin 2014, le dispositif en faveur du développement des TCSP monte en puissance. Dans la continuité des études

engagées les années précédentes, les projets entrent en phase opérationnelle.

D'une part, au titre des contrats particuliers Région-Départements, une dotation de 36,324 M€ , relative à des études et premiers travaux a été affectée. Elle se répartit comme suit :

- 14,95 M€ au titre de l'achèvement des études et d'une première tranche opérationnelle du Tzen 2 Sénart-Melun (Seine et Marne) ;
- 10,92 M€ au titre d'une première tranche de travaux sur la RD19 à Ivry/Seine en lien avec le TZen 5 et 4,707 M€ pour l'opération Est TVM afin de terminer les études pré-opérationnelles et de procéder à des acquisitions foncières (Val de Marne) ;
- 1,25 M€ ont été mobilisés au profit de l'opération de préfiguration du TZen 5 – aménagement du cours nord à Ivry, dans le Val-de-Marne (opérations du CPRD au titre du GP3) ;
- 5,243 € au titre des études préalables pour diverses opérations TCSP dans les départements du Val-de-Marne, des Yvelines et de Seine-Saint-Denis.

D'autre part, dans le cadre du Plan Régional pour une Mobilité Durable (PRMD) et conformément au programme annoncé conjointement par l'Etat, le STIF et la Région, une affectation de 1,6 M€ a été mise en place au profit de l'Etat pour la réalisation d'une voie multimodale sur l'autoroute A6a.

Au titre du contrat de projets Etat-Région, ce sont 7,55 M€ qui ont été affectés pour le solde du financement des travaux du BHNS de Gonesse. Cette ligne, financée à parité par l'Etat et la Région au titre du Plan Espoir Banlieues, doit assurer d'ici le début 2016 la desserte d'un secteur jusqu'à présent peu dense en réseaux de transport en commun. La ligne reliera le RER D (Gare de « Villiers le Bel-Gonesse ») et le RER B (« Parc des Expositions »), via l'hôpital de Gonesse. Il permettra notamment un meilleur accès à la zone d'activité de Roissy.

Afin d'honorer les engagements des exercices antérieurs, **12,90 M€** ont été consommés sur ce programme. Ces **mandats** ont été principalement consacré aux paiements des appels de fonds relatifs aux opérations suivantes :

- le prolongement de la RD 28 en Seine Saint Denis ;
- le TCSP sur la RD 5 (section entre les rues Hoche et Grétilat à Ivry-sur-Seine, et Vitry-sur-Seine) ;
- le TCSP Pompadour Sucy-Bonneuil dans le Val de Marne ;
- le TCSP Sénart-Evry (phase 1).



	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement de voirie pour autobus</b>	<b>0,250</b>	<b>0,250</b>	<b>18,500</b>	<b>9,880</b>
<i>HP818-016</i>	<i>0,250</i>	<i>0,250</i>	<i>17,500</i>	<i>9,880</i>
<i>CP818-016</i>			<i>1,000</i>	
Réseau principal PDU			10,500	5,920
<i>hcdp</i>			<i>9,500</i>	<i>5,920</i>
<i>cdp</i>			<i>1,000</i>	
Autres lignes				0,080
<i>hcdp</i>				
Plan Espoir banlieues volet bus			7,000	3,280
<i>hcdp</i>				
Exploitation du réseau	0,250	0,250	1,000	0,600
<i>hcdp</i>				

#### Action : Réseau principal PDU

L'année 2012 ayant marqué la fin des dispositifs de financements au titre du PDU / PEB, la Région n'a donc plus vocation à affecter d'autorisations de programme sur cette action depuis 2013. Les **mandats** se sont élevés à **5,92 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région au titre de cette action.

#### Action : Plan Espoir banlieues volet bus

L'année 2012 ayant marqué la fin des dispositifs de financements au titre du PDU / PEB, la Région n'a donc plus vocation à affecter d'autorisations de programme sur cette action depuis 2013. Les **mandats** se sont élevés à **3,28 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région au titre de cette action.

#### Action : Exploitation du réseau

Un montant d'**autorisations de programme** a été mobilisé à hauteur de **0,25 M€**, pour l'action « Exploitation du réseau ».

Dans le département de Seine-Saint-Denis, la Région est intervenue en faveur de la modernisation du système de régulation GERFAUT qui permet d'améliorer la régularité et la fréquence de passage des bus et la mise en place de priorités bus.

Cette affectation a ainsi permis de subventionner la réalisation des travaux de génie civil, le tirage de la fibre optique ainsi que le remplacement des contrôleurs de carrefours à feux sur plusieurs sections.

Les **mandats** se sont élevés à **0,60 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région au titre de cette action.

## 82 - Routes et voiries

### 821 - Voirie nationale

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement des infrastructures de voirie nationale</b>	<b>18,000</b>	<b>5,000</b>	<b>35,500</b>	<b>16,035</b>
<i>HP821-001</i>	18,000	5,000	12,500	14,600
<i>CP821-001</i>			23,000	1,435
Déviations d'agglomération	18,000	5,000	12,800	14,600
<i>hcdp</i>	18,000	5,000	6,500	14,600
<i>cdp</i>			6,300	
Rocades (A86, Francilienne)			19,000	0,925
<i>hcdp</i>			6,000	
<i>cdp</i>			13,000	0,925
Desserte des pôles et des villes nouvelles			3,700	0,510
<i>cdp</i>				

#### Action : Déviations d'agglomération

Un montant de **5,00 M€ d'autorisations de programme** a été mobilisé pour la poursuite des travaux de la tranchée couverte de la RN19 à Boissy-Saint-Léger dans le Val-de-Marne. Cette opération est inscrite au Plan Régional pour une Mobilité Durable PRMD 2 voté par le Conseil régional le 19 juin 2014 ainsi qu'au protocole État-Région portant sur le financement des opérations routières du réseau national approuvé en novembre 2012 par la Région.

Les **mandats** se sont élevés à **14,60 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région au titre de cette action. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements internes.

#### Action : Rocades (A86, Francilienne)

Aucune autorisation de programme n'a été affectée au titre de cette action en 2014. Les **mandats** se sont élevés à **0,925 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

#### Action : Desserte des pôles et des villes nouvelles

Aucune autorisation de programme n'a été affectée au titre de cette action en 2014. Les **mandats** se sont élevés à **0,51 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

## 823 - Voirie départementale

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement des infrastructures de voirie départementale</b>	<b>4,000</b>	<b>17,000</b>	<b>12,000</b>	<b>6,400</b>
<i>HP823-003</i>				
Aménagement des infrastructures de voirie départementale				1,550
<i>hcdp</i>				
Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne	4,000	17,000	12,000	4,850
<i>hcdp</i>				

### Action : Aménagement des infrastructures de voirie départementale

Aucune autorisation de programme n'a été affectée au titre de cette action en 2014. Les **mandats** se sont élevés à **1,55 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements internes.

### Action : Aménagement des infrastructures de voirie départementale en grande couronne

Les affectations de 2014 ont permis d'achever la requalification de la RD7 (Phase 2) entre la Porte d'Italie et le pôle de Villejuif dans le cadre du contrat particulier avec le département du Val-de-Marne pour un montant de 4,95 M€.

Par ailleurs, 12,048 M€ d'autorisations de programme ont été affectés afin de poursuivre les opérations suivantes :

- 1,02 M€ pour l'aménagement du contournement Sud d'Orly – Barreau d'Athis-Mons dans le cadre du contrat particulier avec le département de l'Essonne ;
- 2,53 M€ pour une première tranche de l'aménagement de la RD30 entre Plaisir et Elancourt dans les Yvelines en complément des volets protections phoniques et itinéraires cyclables ;
- 8,5 M€ M€ pour l'achèvement du BIP est à Gonesse et Bonneuil dans le Val d'Oise.

Au total **17,00 M€ d'autorisations de programme** ont été affectés au bénéfice d'opérations d'aménagement des infrastructures de voirie départementale.

Les **mandats** se sont élevés à **4,850 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

## 825 - Sécurité routière

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagements de sécurité</b>	<b>25,000</b>	<b>5,587</b>	<b>11,500</b>	<b>8,020</b>
<i>HP825-004</i>	<i>25,000</i>	<i>5,587</i>	<i>11,000</i>	<i>7,530</i>
<i>CP825-004</i>			<i>0,500</i>	<i>0,490</i>
Aménagements de sécurité sur RN			0,500	0,490
<i>cdp</i>				
Aménagements de sécurité sur RD	25,000	5,587	11,000	7,440
<i>hcdp</i>				
Aménagements de sécurité sur voiries communales				0,090
<i>hcdp</i>				

### Action : Aménagements de sécurité sur RN

Aucune autorisation de programme n'a été affectée au titre de cette action en 2014. Les **mandats** se sont élevés à **0,49 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

### Action : Aménagements de sécurité sur RD

**5,587 M€** d'autorisations de programme ont été mobilisés en 2014.

Elles ont porté sur :

- les actions prévues dans les contrats particuliers Région-Département, principalement le Département de Seine-et-Marne ;
- les actions portant sur le traitement des sites dangereux avérés ou le renforcement de la sécurité des usagers les plus vulnérables, principalement au bénéfice de la Ville de Paris et du Département de Seine-Saint-Denis.

Par ailleurs, les **mandats** se sont élevés à **7,44 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

### Action : Aménagements de sécurité sur voiries communales

Aucune autorisation de programme n'a été affectée au titre de cette action en 2014. Les **mandats** se sont élevés à **0,09 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

## Transports de marchandise en site propre

### 908 - Transports

#### 88 - Autres transports

#### 883 - Transports fluviaux

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement et modernisation des voies navigables</b>	<b>9,850</b>	<b>10,265</b>	<b>5,750</b>	<b>6,860</b>
<i>PJ883-001</i>				
Aménagement et modernisation des voies navigables	9,850	10,265	5,750	6,860

Le programme de Voies Navigables de France (VNF) a porté sur la fiabilisation et la modernisation des infrastructures de l'axe Seine, notamment ciblé sur la poursuite des travaux de reconstruction du barrage de Vives-Eaux ainsi qu'un complément pour l'aménagement de l'escale à passagers d'Issy-les-Moulineaux. Les engagements de la Région pour ces opérations ont porté sur un montant total de **10,265 M€ d'autorisations de programme**.

Les **mandats** se sont élevés à **6,86 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région, et notamment. Ce niveau de consommation a été permis par des redéploiements internes.

## 884 - Transports ferroviaires de marchandises

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Aménagement et développement de liaisons ferroviaires</b>			<b>1,000</b>	<b>0,340</b>
<i>PJ884-002</i>				
Aménagement et développement de liaisons ferroviaires			1,000	0,340

Dans l'attente de la contractualisation du CPER 2015-2020, aucune autorisation de programme n'avait été inscrite sur cette action.

Les **mandats** se sont en revanche élevés à **0,34 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Logistique urbaine</b>	<b>1,500</b>	<b>0,081</b>	<b>0,500</b>	<b>0,500</b>
<i>HP884-006</i>	<i>1,150</i>	<i>0,081</i>		<i>0,487</i>
<i>PJ884-006</i>	<i>0,350</i>		<i>0,500</i>	<i>0,013</i>
Logistique urbaine	1,500	0,081	0,500	0,500
<i>hcdp</i>	<i>1,150</i>	<i>0,081</i>		<i>0,487</i>
<i>cpj</i>	<i>0,350</i>		<i>0,500</i>	<i>0,013</i>

La Région répond aux demandes d'optimisation des flux logistiques notamment en milieu urbain à travers trois types d'intervention : le foncier, la performance des chaînes logistiques, le report modal.

La Région a ainsi attribué une subvention de 0,030 M€ au bénéficiaire du Syndicat intercommunal d'Études et de Projets des deux Seine (SIEP) afin qu'il puisse réaliser une étude d'opportunité pour l'engagement d'un Schéma Directeur de la logistique urbaine.

L'année 2014 a également permis l'affectation des premières aides dans le cadre du Plan d'aides au Report Modal (PARM). Ce dispositif consiste à verser aux entreprises une aide financière à la réalisation d'équipements qui permettent la création ou l'augmentation du trafic mis sur la voie d'eau. La Région a ainsi affecté un montant de 0,051 M € au bénéfice de Voies Navigables de France (VNF).

La Région s'est dotée en juin 2014 de nouveaux dispositifs dans le cadre du PRMD2 permettant de :

- décliner une politique incitative en direction des chargeurs, des opérateurs, des aménageurs, des collectivités ;
- porter des propositions d'actions et d'expérimentations sur le territoire francilien notamment en zone urbaine dense.

Ces nouveaux dispositifs approuvés n'ont fait l'objet d'aucun versement à ce stade, l'année 2014 étant une année charnière d'études et de diagnostics pour la construction d'une nouvelle dynamique en faveur de la logistique urbaine durable.

Enfin, les **mandats** se sont élevés à **0,50 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

La Région répond aux demandes d'optimisation des flux logistiques notamment en milieu urbain à travers trois types d'intervention : le foncier, la performance des chaînes logistiques, le report modal.

La Région a ainsi attribué une subvention de 0,030 M€ au bénéfice du Syndicat intercommunal d'Études et de Projets des deux Seine (SIEP) afin qu'il puisse réaliser une étude d'opportunité pour l'engagement d'un Schéma Directeur de la logistique urbaine.

L'année 2014 a également permis l'affectation des premières aides dans le cadre du Plan d'aides au Report Modal (PARM). Ce dispositif consiste à verser aux entreprises une aide financière à la réalisation d'équipements qui permettent la création ou l'augmentation du trafic mis sur la voie d'eau. La Région a ainsi affecté un montant de 0,051 M € au bénéfice de Voies Navigables de France (VNF).

La Région s'est dotée en juin 2014 de nouveaux dispositifs dans le cadre du PRMD2 permettant de :

- décliner une politique incitative en direction des chargeurs, des opérateurs, des aménageurs, des collectivités ;
- porter des propositions d'actions et d'expérimentations sur le territoire francilien notamment en zone urbaine dense.

Ces nouveaux dispositifs approuvés n'ont fait l'objet d'aucun versement à ce stade, l'année 2014 étant une année charnière d'études et de diagnostics pour la construction d'une nouvelle dynamique en faveur de la logistique urbaine durable.

Enfin, les **mandats** se sont élevés à **0,50 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

## 885 - Liaisons multimodales

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Développement du transport multimodal</b>	<b>24,000</b>	<b>2,567</b>	<b>1,500</b>	<b>1,300</b>
<i>HP885-003</i>			<i>0,500</i>	
<i>PJ885-003</i>	<i>24,000</i>	<i>2,567</i>	<i>1,000</i>	<i>1,300</i>
Développement du transport multimodal	24,000	2,567	1,500	1,300
<i>hcdp</i>			<i>0,500</i>	
<i>cpj</i>	<i>24,000</i>	<i>2,567</i>	<i>1,000</i>	<i>1,300</i>

### Action : Développement du transport multimodal

La Région a poursuivi son soutien aux opérations de Ports de Paris portant sur l'aménagement, la modernisation et l'intégration des plateformes multimodales et ports urbains en Ile-de-France. Les investissements ont principalement porté sur l'aménagement du port de Choisy-le-Roi, le réaménagement du port d'Alfortville et l'aménagement d'un terre-plein multimodal au port de Bonneuil-sur-Marne. A cela s'ajoute la participation à l'étude pour la mise en place d'un opérateur ferroviaire de proximité en Ile-de-France.

Ces engagements ont porté sur un montant total de **2,567 M€** d'autorisations de programme. Les **mandats** se sont élevés à **1,30 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Plateformes de transport combiné</b>	<b>11,150</b>		<b>0,250</b>	
<i>PJ885-004</i>				
Plateformes de transport combiné	11,150		0,250	

**Action : Plateformes de transport combiné**

Dans l'attente d'une décision de l'Etat et du fait de la négociation relative au CPER 2015-2020, aucune autorisation de programme n'a été affectée cette année sur cette ligne.



# FONCTIONNEMENT

## TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Transports en commun		<b>785,676</b>	<b>783,968</b>	<b>785,676</b>	<b>784,865</b>
	HP	785,676	783,968	785,676	784,865
	PJ				
	CP				
	PR				
<b>TOTAL</b>		<b>785,676</b>	<b>783,968</b>	<b>785,676</b>	<b>784,865</b>
	HP	785,676	783,968	785,676	784,865
	PJ				
	CP				
	PR				

## Transports en commun

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>938 - Transports</b>	<b>785,676</b>	<b>783,968</b>	<b>785,676</b>	<b>784,865</b>
<b>80 - Services communs</b>	<b>1,233</b>	<b>0,671</b>	<b>1,233</b>	<b>1,097</b>
<b>Études générales</b>	<b>1,233</b>	<b>0,671</b>	<b>1,233</b>	<b>1,097</b>
<i>HP80-001</i>				
Etudes générales, expérimentations et innovations	0,633	0,317	0,633	0,504
Ecomobilité	0,600	0,354	0,600	0,593
<b>81 - Transports en commun de voyageurs</b>	<b>784,443</b>	<b>783,297</b>	<b>784,443</b>	<b>783,768</b>
<b>810 - Services communs</b>	<b>770,873</b>	<b>770,877</b>	<b>770,873</b>	<b>771,348</b>
<b>Contribution régionale à l'exploitation       des transports franciliens</b>	<b>627,876</b>	<b>627,876</b>	<b>627,876</b>	<b>627,876</b>
<i>HP810-019</i>				
Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	627,876	627,876	627,876	627,876
<b>Actions spécifiques en matière de       tarification</b>	<b>142,872</b>	<b>142,871</b>	<b>142,872</b>	<b>143,343</b>
<i>HP810-020</i>				
Carte Imagine R	55,197	55,197	55,197	55,197
Aide aux transports des personnes les plus modestes	82,335	82,334	82,335	82,334
Jeunes en insertion	5,340	5,340	5,340	5,812
<b>Soutien au développement des       transports en commun</b>	<b>0,125</b>	<b>0,130</b>	<b>0,125</b>	<b>0,129</b>
<i>HP810-021</i>				
Soutien aux organismes de transports	0,125	0,130	0,125	0,129
<b>818 - Autres transports en commun</b>	<b>13,570</b>	<b>12,420</b>	<b>13,570</b>	<b>12,420</b>
<b>Transports spécialisés en faveur des     personnes handicapées</b>	<b>13,320</b>	<b>12,420</b>	<b>13,320</b>	<b>12,420</b>
<i>HP818-018</i>				
Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	13,320	12,420	13,320	12,420
<b>Experimentation du transport à la     demande</b>	<b>0,250</b>		<b>0,250</b>	
<i>HP818-025</i>				
Experimentation du transport à la demande	0,250		0,250	
<b>TOTAL</b>	<b>785,676</b>	<b>783,968</b>	<b>785,676</b>	<b>784,865</b>
HP	785,676	783,968	785,676	784,865

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## Transports en commun

### 938 - Transports

#### 80 - Services communs

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Études générales</b>	<b>1,233</b>	<b>0,671</b>	<b>1,233</b>	<b>1,097</b>
<i>HP80-001</i> Etudes générales, expérimentations et innovations	0,633	0,317	0,633	0,504
<i>hcdp</i> Ecomobilité	0,600	0,354	0,600	0,593
<i>hcdp</i>				

#### Action : Etudes générales, expérimentations et innovations

Pour la section fonctionnement, le programme d'études a porté principalement sur trois études :

- la continuité d'une première étude sur l'impact de la publicité dans les transports afin de mettre à jour les données quantitatives pour un montant de 0,020 M€ ;
- la recherche des moyens de valoriser les acquisitions foncières réalisées dans le cadre de projets de transport ; le prolongement du T1 à l'Est a été choisi comme cas d'espèce pour cette étude (0,048 M€) ;
- un complément d'étude confié à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) portant sur l'analyse prospective de l'étude trame viaire du cœur d'agglomération (0,030 M€).

Par ailleurs, une autorisation d'engagement de 0,015 M€ a également été mobilisée au titre du pilotage de l'EuroVélo 3 afin de définir une signalétique et l'identité de l'itinéraire.

Enfin, l'année 2014 a vu la mise en place effective de l'aide à la mobilité pour les Franciliens touchés par le deuil en Outre-Mer. Deux rapports ont été votés en Commission Permanente : l'un affectant 0,080 M€ d'autorisations d'engagement dans le cadre de la passation d'un marché public pour la gestion de l'instruction des demandes d'aides, l'autre pour l'affectation de 0,050 M€ d'autorisations d'engagement pour leur paiement.

Les **mandats** se sont élevés à **0,504 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

#### Action : Ecomobilité

Un montant d'**autorizations d'engagement** de **0,354 M€** a été mobilisé en 2014. Ces affectations ont permis de financer :

- le développement des postes de chargés de mission mobilité (CCIP91, CCIP92 sud, CA Grand Paris Seine Ouest, communauté d'agglomération de Cergy Pontoise) poursuivant ainsi la mise en réseau initiée en 2010. Il convient de souligner que tous les postes financés depuis 2010 ont été pérennisés à l'issue des 3 années de subvention, sauf deux (CCIP 94 et Voiture And Co dans le Val de Marne) qui ont fait l'objet d'une redistribution des missions au sein des organismes tout en valorisant le travail initié ;
- le développement des agences locales de mobilité avec l'aboutissement de la mise en réseau des plateformes de Voiture and Co devenue Wimoov, lui donnant ainsi une véritable structuration régionale

et la création d'une nouvelle agence en Seine et Marne portée par une association départementale (PIJE ADSEA). L'agence Locale de Mobilité (ALM) dans le Sud Essonne, initiée dans le cadre du PACTE Sud Essonne et qui devait initialement être portée par le Pole Ecomobilité Solidaire, doit être transférée vers un nouveau partenaire pilote ;

- la mise en œuvre des dernières années des plans d'actions des Etablissement Scolaires (PDES) de Suresnes et de Verrières-le-buisson, l'accompagnement du Lycée Guillaume BUDE de Limeil-Brevannes dans le cadre de l'opération Lycées Eco-Responsable, la mise en œuvre des plans d'actions Inter-Entreprises (PDIE) de Novéos, de la Communauté d'agglomération Sud de Seine et de la Plaine Saint Denis confirment ainsi le rôle des chargés de mission dans l'émergence des PDIE en IDF.

Les **mandats** se sont élevés à **0,593 M€** afin d'honorer les engagements passés de la Région.

## 81 - Transports en commun de voyageurs

### 810 - Services communs

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens</b>	<b>627,876</b>	<b>627,876</b>	<b>627,876</b>	<b>627,876</b>
<i>HP810-019</i>				
Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	627,876	627,876	627,876	627,876

#### Action : Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens

La participation régionale aux charges d'exploitation des services de transports publics franciliens résulte de l'application de l'article R1241-46 du code des transports, relatif aux dispositions budgétaires et comptables du Syndicat des transports d'Ile-de-France, qui dispose que : « les charges mentionnées à l'article L. 1241-15, [...], sont réparties entre la région Ile-de-France et les autres collectivités territoriales membres du Syndicat des transports d'Ile-de-France selon les quotités suivantes : 1° Région Ile-de-France : 51,000 % [...] ».

Le montant total des contributions publiques en 2014 s'est élevé à hauteur de 1 231,129 M€. En conséquence, la contribution régionale à l'exploitation des transports publics franciliens s'est élevée à **627,876 M€**.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Actions spécifiques en matière de tarification</b>	<b>142,872</b>	<b>142,871</b>	<b>142,872</b>	<b>143,343</b>
<i>HP810-020</i>				
Carte Imagine R	55,197	55,197	55,197	55,197
<i>hcdp</i>				
Aide aux transports des personnes les plus modestes	82,335	82,334	82,335	82,334
<i>hcdp</i>				
Jeunes en insertion	5,340	5,340	5,340	5,812
<i>hcdp</i>				

### Action : Carte Imagine R

En vertu de la convention triennale approuvée par le Conseil régional le 16 février 2012 par délibération n° CR 04-12, la participation de la Région au financement de la carte Imagine « R » s'est élevée à **55,197 M€** en 2014.

### Action : Aide aux transports des personnes les plus modestes

Par délibération n° CR 04-12 du 16 février 2012, le Conseil régional a approuvé la convention relative au financement de l'aide aux déplacements des personnes les plus modestes en Ile-de-France.

En conséquence, la participation de la Région, actualisée sur la base des hausses tarifaires appliquées aux forfaits « Solidarité transports » a été portée en 2014 à **82,334 M€**.

### Action : Jeunes en insertion

En 2014, la mesure de gratuité des transports en faveur des jeunes en insertion, mise en place en octobre 2011, a été reconduite.

Elle a notamment concerné 17 300 jeunes en insertion suivis par les missions locales et inscrits dans les dispositifs suivants :

- Avenirs Jeunes (dont les espaces Dynamique d'Insertion) ;
- Écoles de la deuxième chance ;
- Parcours pré-qualifiant du programme qualifiant « Compétences ».

Le montant de cette aide s'est élevé en 2014 à **5,340 M€**.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Soutien au développement des transports en commun</b>	<b>0,125</b>	<b>0,130</b>	<b>0,125</b>	<b>0,129</b>
<i>HP810-021</i>				
Soutien aux organismes de transports	0,125	0,130	0,125	0,129

### Action : Soutien aux organismes de transports

En 2014, il a été affecté **0,130 M€** pour les cotisations annuelles aux organismes qui interviennent sur les questions de transport et dont la Région est membre :

- le Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART) pour un montant de 23 000 € ;
- l'association Ville & Transports en Ile-de-France (VTIF) pour un montant de 42 000 € ;
- le Club des Villes et Territoires Cyclables pour un montant de 15 000 € ;
- l'association des Départements et des Régions cyclables pour un montant de 10 000 € ;
- l'Association française pour le développement et la promotion de l'Avenue Verte London-Paris (AVLP) pour un montant de 1 000 € ;
- l'association Entreprendre pour le fluvial pour un montant de 12 500 € ;
- l'association CODATU (Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains) pour un montant de 5 500 € ;
- l'association Transport Développement Intermodalité Environnement (TDIE) pour 4 600 € ;
- l'association Espace Mobilités Electriques (EME) pour un montant de 15 000 € ;
- l'association CAREX pour un montant de 1 500 €.

## 818 - Autres transports en commun

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées</b>	<b>13,320</b>	<b>12,420</b>	<b>13,320</b>	<b>12,420</b>
<i>HP818-018</i>				
Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	13,320	12,420	13,320	12,420

### Action : Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées

Le Conseil du STIF a approuvé, lors de sa séance du 08 juillet 2009, un nouveau règlement régional des services spécialisés pour le transport des personnes handicapées. Ce nouveau règlement régional, PAM 2<sup>ème</sup> génération, fixe notamment les exigences vis-à-vis des Départements chargés de mettre œuvre les prestations.

La Région Ile-de France a parallèlement approuvé lors du Conseil Régional le nouveau règlement PAM 2<sup>ème</sup> génération par délibération n° CR 78-10 du 17 novembre 2010, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Avec l'entrée du département de Seine-Saint-Denis en 2014, tous les départements ont signé avec la Région et le STIF la nouvelle convention de financement afférente au nouveau règlement PAM 2<sup>ème</sup> génération.

En 2014, un montant de **12,420 M€** en **autorisations d'engagement** a été affecté et consommé en crédits de paiement au titre de la participation de la Région au réseau PAM Ile de France.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Experimentation du transport à la demande</b>	<b>0,250</b>		<b>0,250</b>	
<i>HP818-025</i>				
Experimentation du transport à la demande	0,250		0,250	

### Action : Experimentation du transport à la demande

La réflexion sur le transport à la demande dans le PNR du Vexin a été initiée dans le cadre d'une étude portée par l'IAU. Les suites de cette étude ont permis d'identifier un programme de travail autour des nouvelles mobilités dans le PNR du Vexin, au-delà de la seule question du transport à la demande.

La mise en place de ce programme de travail nécessite l'élaboration d'un cahier des charges précis qui n'a pas pu être finalisé en 2014.

